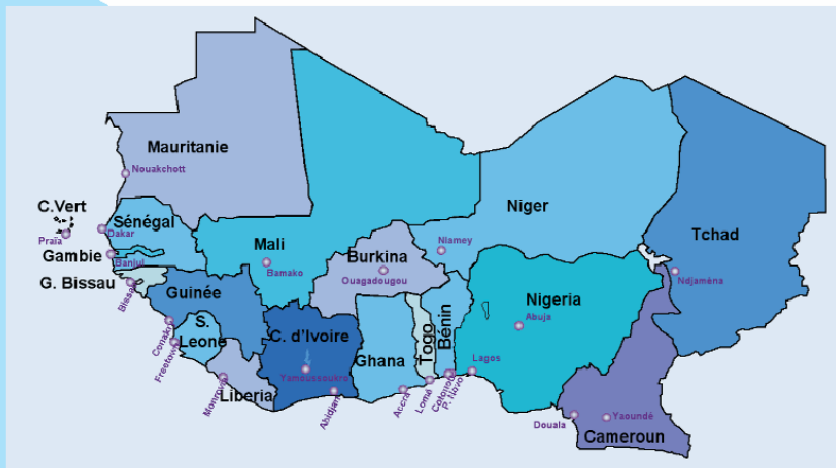


Le contexte socio-économique et régional des migrations ouest-africaines



Novembre 2006

Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE
Le Seine Saint-Germain, 4 Boulevard des Isles
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX (France)
Adresse postale :
2, rue André-Pascal
75775 Paris Cedex 16
Tél: +33 (0) 1 45 24 89 87
Fax: +33 (0) 1 45 24 90 31
www.oecd.org/sah

Le contexte socio-économique et régional des migrations ouest-africaines

Table des matières

AVANT-PROPOS	5
INTRODUCTION	7
I. CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE	8
1.1 LA PLUS FORTE DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE DE L'HISTOIRE.....	8
1.2 UNE RÉGION EN VOIE D'URBANISATION RAPIDE.....	9
1.3 UNE POPULATION JEUNE.....	9
1.4 LES ENJEUX DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION DANS LA PLUPART DES PAYS DÉVELOPPÉS.....	10
II. QUELQUES ÉLÉMENTS DE RÉTROSPECTIVE SOCIO-ÉCONOMIQUE	11
2.1 UNE RÉGION EN MUTATION.....	11
2.1.1 <i>Des progrès en matière de santé et d'éducation</i>	12
2.1.2 <i>Croissance économique et emploi : primauté de l'informel et développement du secteur privé</i>	12
2.1.3 <i>Une agriculture en transformation dans un marché domestique en pleine croissance</i>	13
2.1.4 <i>L'insertion dans le marché mondial et la nécessité d'agir régionalement</i>	15
2.2 LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE À L'HORIZON 2015.....	15
III. LES DYNAMIQUES RÉGIONALES	16
3.1 PLUSIEURS LECTURES DES DYNAMIQUES RÉGIONALES.....	16
3.1.1 <i>Les bassins économiques</i>	16
3.1.2 <i>Quatre zones écologiques</i>	17
3.1.3 <i>Trois sous-ensembles économiques</i>	17
3.1.4 <i>Trois espaces commerciaux de plus en plus interconnectés</i>	18
3.2 LA MOBILITÉ RÉGIONALE ET LES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES.....	18
3.3 LE PROCESSUS D'INTÉGRATION RÉGIONALE.....	20
3.4 L'ENSEMBLE RÉGIONAL OUEST-AFRICAIN ET SES RELATIONS AVEC LE RESTE DU MONDE.....	22
3.4.1 <i>La coopération panafricaine</i>	22
3.4.2 <i>Le commerce avec l'Asie et la coopération avec l'Europe</i>	23
IV. QUESTIONS STRATÉGIQUES ET PISTES D'ACTION	24
4.1 OÙ ET COMMENT VIVRA LA POPULATION DE LA RÉGION À L'HORIZON 2020 ?.....	25
4.2 COMMENT ÉVOLUERA LE MONDE RURAL OUEST-AFRICAIN ?.....	27
4.3 QUELLE SERA L'ÉVOLUTION DES STRUCTURES DE L'ÉCONOMIE OUEST-AFRICAINE ?.....	28
4.4 QUEL AVENIR POUR LES JEUNES DE LA RÉGION ?.....	29
ANNEXE 1 : TABLEAU POPULATION	30
ANNEXE 2 : TABLEAU ESPÉRANCE DE VIE	31
ANNEXE 3 : TABLEAU ÉDUCATION ET ALPHABÉTISATION	32
ANNEXE 4 : TABLEAU P.I.B.	33
ANNEXE 5 : TABLEAU DETTE EXTÉRIEURE	34
ANNEXE 6 : TABLEAU AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT	35
ANNEXE 7 : TABLEAU FLUX FINANCIERS PRIVÉS	36

Depuis plusieurs décennies, le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest /OCDE travaille autour des problématiques de la sécurité alimentaire, du développement agricole, du secteur privé, de la gouvernance et de la paix, du développement urbain, des économies locales, de l'insertion des économies nationales dans la mondialisation, des enjeux de l'intégration régionale.

Dans tous ces domaines, les travaux que nous entreprenons et le dialogue que nous animons aux côtés de nos partenaires ouest-africains sont imprégnés de deux messages importants. Le premier de ces messages est que les sociétés ouest-africaines sont en progrès, même si les problèmes demeurent importants et dans certains cas dramatiques. Le deuxième est que ces progrès sont masqués par le « défi du nombre ». Si l'on ne tient pas compte du fait que la population a été multipliée par trois au cours des quatre dernières décennies, on ne peut percevoir l'importance des résultats obtenus en matière de santé, d'éducation et de production.

La grande question, qui pourrait résumer toutes les autres, est de savoir comment favoriser un développement durable aux niveaux local, national et régional permettant de répondre aux besoins d'une population en rapide expansion et très mobile. Au moment où le « dossier migration » s'installe au cœur du dialogue Europe – Afrique, il nous semble important de rappeler qu'il existe un rapport certain entre les progrès enregistrés au cours des dernières décennies et la mobilité de la population à l'intérieur de la région Afrique de l'Ouest. Les Africains de l'Ouest sont six fois plus mobiles à l'intérieur de leur région que ne le sont les Européens. Par ailleurs, 56 % de la population de l'Afrique de l'Ouest a aujourd'hui moins de 20 ans, 66 % moins de 25 ans, contre respectivement 12 % et 15 % en Europe. L'éducation connaît des progrès fulgurants ; le nombre d'adultes alphabétisés double tous les 10 ans depuis 1970. Les jeunes filles bénéficient de plus en plus de cette mutation ; elles conquièrent progressivement la place qui doit être la leur ; leur « demande de développement » est légitimement de plus en plus forte. La jeunesse et la mobilité sont les manifestations normales d'une société en transition démographique.

Comment aider cette jeunesse, comment accompagner cette mobilité ? Nous pensons que ces deux questions devraient être placées au centre des débats ; les réponses devant être déclinées en termes d'investissements, de valorisation des zones agricoles à forts potentiels de développement et d'accueil, d'aménagement des villes et de développement urbano-rural, de facilités accordées aux entreprises, de promotion du commerce et au développement d'un marché régional ouvert mais préservé des impacts trop brutaux de l'insertion dans la mondialisation.

Les associations de femmes, de jeunes, d'élus locaux, de producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest avec qui nous dialoguons en permanence regrettent que le « dossier migration » soit souvent réduit aux questions des flux irréguliers vers l'Europe et des transferts financiers des migrants. Ils craignent que les crispations autour de ce dossier aient des implications négatives sur la libre circulation à l'intérieur de leur espace régional. Ils appellent de leurs vœux des politiques plus ambitieuses et plus cohérentes, commerciales et de développement, au service de la construction régionale ouest-africaine. La Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et ses États membres sont porteurs des mêmes craintes et des mêmes ambitions.

Les images dramatiques des migrants clandestins mettent depuis quelques temps l'Afrique de l'Ouest sur le devant de la scène. Il est de la responsabilité du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, aux côtés de ses partenaires, de rappeler que ces images ne résument pas les enjeux migratoires de la région. C'est pourquoi ce dossier sera l'une de nos priorités dans les années à venir.

Normand Lauzon
Directeur
Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

Laurent Bossard
Chef d'Unité
Développement local et processus d'intégration régionale
Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

A l'heure où les enjeux migratoires sont placés au cœur du dialogue sur le développement en Afrique subsaharienne, le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) se propose de contribuer à une mise en perspective de ces enjeux dans le contexte plus global des évolutions sociales, économiques et régionales de l'Afrique de l'Ouest.¹

Le débat autour des flux migratoires est certes important ; le CSAO et la CEDEAO y apportent d'ailleurs une contribution par la publication d'un chapitre de l'Atlas de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest consacré aux migrations. Il nous semble cependant important d'intégrer dans ce débat les éléments structurels du « paysage » ouest-africain ; en particulier ses caractéristiques démographiques, l'évolution des principaux indicateurs sociaux et économiques, les dynamiques et les enjeux régionaux qui la caractérisent.

Les travaux menés dans le cadre du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest depuis de nombreuses années (dont une partie est synthétisée ici), nous amènent à proposer une lecture ambivalente de la trajectoire de la région. D'une part, il est incontestable que dans un très grand nombre de domaines, y compris la santé, l'éducation, mais également l'agriculture et la gouvernance, l'Afrique de l'Ouest et ses partenaires au développement ont accompli des efforts considérables qui se sont traduits par des améliorations sensibles. Mais d'autre part, la région est en proie au « défi du nombre ». Certes, la proportion d'enfants vaccinés et scolarisés a fortement augmenté au cours des dernières décennies, mais dans le même temps le nombre d'enfants a triplé alors que dans d'autres régions en développement il n'a fait que doubler. Si bien que beaucoup d'indicateurs calculés sur une base *per capita* ne sont pas significativement meilleurs qu'ils ne l'étaient jadis. Il faut donc à la fois reconnaître les performances et les dynamismes et rester lucide sur le fait que les habitants de l'Afrique de l'Ouest sont et resteront probablement pour encore une génération, parmi les plus déshérités du monde ; sauf augmentation très importante, très rapide et croissante chaque année au même rythme que la population, des ressources disponibles pour le développement.

La très forte croissance démographique induit également de puissants mouvements de recomposition du peuplement dont les migrations sont l'une des manifestations. L'Afrique de l'Ouest est autant en voie de peuplement qu'elle est en voie de développement. Région relativement « vide » au lendemain des indépendances, l'Afrique de l'Ouest a progressivement vu se développer des « îlots » de peuplement qui aujourd'hui se connectent les uns aux autres pour former un vaste ensemble à l'intérieur duquel les échanges et la circulation sont croissants.

A l'occasion des nombreux forums organisés par le CSAO, les Africains de l'Ouest –qu'ils soient ministres, fonctionnaires, paysans, maires, entrepreneurs, hommes, femmes, jeunes ou plus anciens – insistent toujours sur le caractère naturel de la « régionalité ouest-africaine ». Il ne fait de doute pour personne qu'un Malien se sent chez lui au Burkina Faso ou qu'un habitant de Kano se sent chez lui à Maradi. Le fait que les politiques officielles d'intégration régionale n'aient pas produit tous les résultats escomptés, ne doit pas masquer la réalité telle qu'elle est vécue et ressentie par les Africains de l'Ouest. Ceci a évidemment des implications importantes lorsqu'on parle des migrations.

Ce document est organisé en quatre chapitres. Le premier propose une revue du contexte démographique. Le second chapitre aborde quelques éléments de rétrospective socio-économique. Le troisième chapitre fait état des dynamiques régionales à l'œuvre en Afrique de l'Ouest et le quatrième chapitre suggère un certain nombre de questions stratégiques et de pistes d'action.

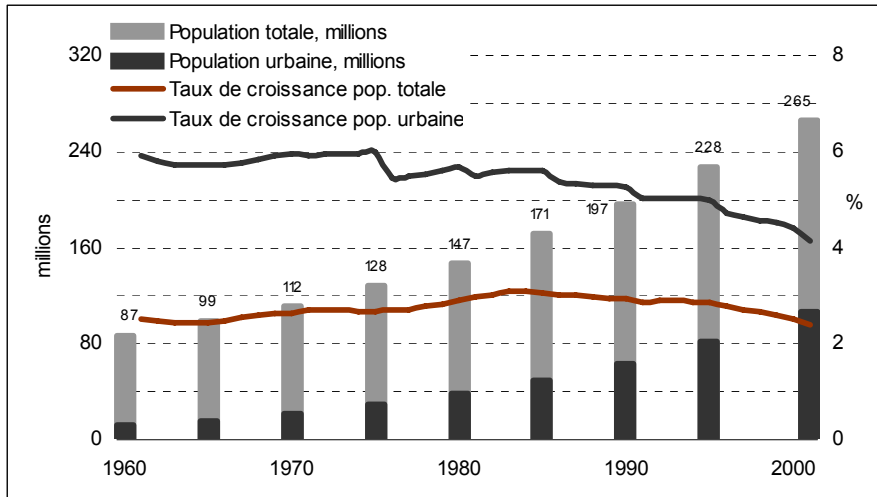
¹ La région couverte par le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest dont il est question dans ce document porte sur 18 pays : les 15 pays membres de la CEDEAO plus la Mauritanie, le Tchad et le Cameroun.



Les éléments constituant ce chapitre sont principalement issus des travaux CSAO/CEDEAO réalisés dans le cadre de l'Atlas de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest². On pourra également se reporter à l'annexe 1 du présent document.

1.1 La plus forte dynamique démographique de l'histoire

Figure 1 : Croissance démographique et urbanisation



Source : WDI 2004, Banque Mondiale

La population de l'Afrique au sud du Sahara et en particulier de l'Afrique de l'Ouest, a stagné jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle tandis que la plupart des autres continents étaient en pleine croissance démographique. Elle n'a commencé à croître significativement qu'au début du XX^{ème} siècle avec l'amélioration des conditions sanitaires et médicales. C'est alors que le boom démographique a pris son essor. Depuis cette époque, la population ouest-africaine enregistre des taux de croissance proches de 3 %

par an, qui l'a fait passer d'un effectif total de 40 millions en 1930 à 290 millions en 2005³ selon les Nations Unies. Cette dynamique devrait se poursuivre ; la population régionale pourrait atteindre 430 millions d'habitants à l'horizon 2020 et dépasser le demi-milliard autour de 2040.⁴

« L'Afrique est aujourd'hui un continent qui se remplit, qui se remplit vite, qui se remplit à une vitesse accélérée. Dire qu'un tel phénomène a nécessairement des conséquences fortes, bonnes ou mauvaises, sur l'état de l'Afrique d'aujourd'hui et qu'il en aura nécessairement sur l'Afrique de demain n'est pas énoncer une idée particulièrement géniale. Mais comment pourrait-on comprendre quelque chose au présent et au futur du continent sans porter d'abord le regard sur ce remplissage ? ⁵»

Les projections moyennes des Nations Unies indiquent que la population du Niger pourrait être de 50 millions en 2050 contre 12 millions en 2004 ; celle du Mali et du Burkina de 40 millions contre respectivement 13 millions en 2004 ; celle de la Côte d'Ivoire de 34 millions contre 18 millions en 2004. Une telle expansion démographique est-elle humainement et économiquement possible ? Quelles implications cette perspective induit-elle, notamment en ce qui concerne les besoins de mobilité et de migrations de ces populations ?

² Atlas de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, chapitre « démographie » ; D. Ouedraogo ; CSAO/CEDEAO (2006, à paraître).
³ Roland Pourtier précise à ce sujet : « Cette croissance est unique dans l'histoire de l'humanité à l'échelle d'un aussi vaste ensemble continental. Elle devrait se poursuivre encore longtemps. Nulle part ailleurs l'expression « explosion démographique » n'est mieux appropriée » (Afriques noires, 2001).
⁴ On est ici dans le domaine des projections. Une précision annuelle n'est évidemment garantie par aucun des nombreux instituts spécialisés qui travaillent sur ce sujet. Tous s'accordent sur le fait que l'Afrique de l'Ouest atteindra le seuil des 430 millions d'habitants aux environs de 2020 ; peut-être en 2022 ou 2025 ou avant... Il peut par exemple arriver que le prochain recensement de la population du Nigeria « corrige » ce que beaucoup de démographes considèrent comme une sous-estimation de la population lors du dernier recensement (1991).
⁵ Giri J. (1986), *L'Afrique en panne : 25 ans de développement*, Paris, Karthala.

1.2 Une région en voie d'urbanisation rapide

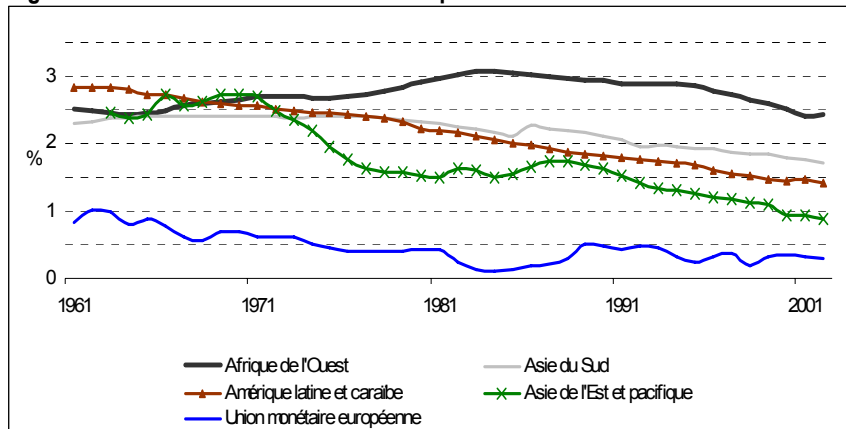
Les villes ouest-africaines ont absorbé les deux tiers du croît démographique enregistré entre 1960 et 1990. Elles accueillent aujourd'hui 45 % de la population⁶. Cette croissance urbaine s'est principalement nourrie dans un premier temps de mouvements de populations en provenance du monde rural. Ce n'est désormais plus le cas ; la population des villes augmente désormais principalement du simple fait des naissances en milieu urbain (à hauteur de 70 % à 80 %). La croissance urbaine n'est plus aussi rapide que dans les années 70 et 80 mais elle se poursuivra et il est probable que la population des villes représentera autour de 60 % de la population totale à l'horizon 2020/2025.

A l'évolution du rapport entre population rurale et urbaine, on pourrait ajouter l'évolution du rapport entre population agricole⁷ et population non agricole⁸. Selon la FAO, la population agricole de l'Afrique de l'Ouest est passée de 80 % de la population totale en 1961 à 51 % en 2001. Aujourd'hui (en 2006), la population non agricole est donc très probablement devenue majoritaire.

La croissance urbaine ne s'est pas accompagnée d'un dépeuplement du milieu rural dont la population a

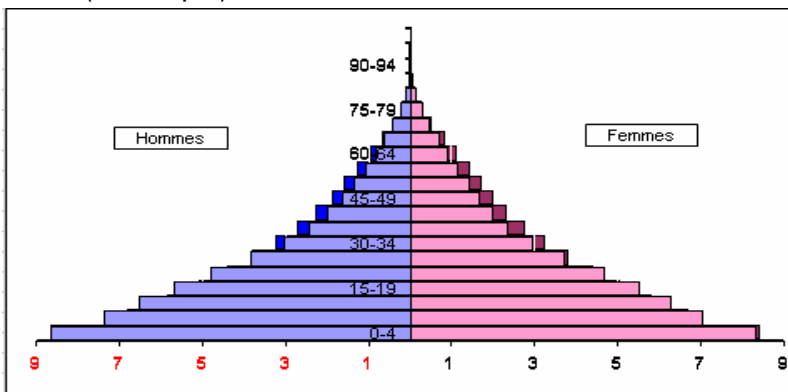
continué et continuera de croître selon toutes les prévisions. Le terme *exode (rural)* qui évoque selon le dictionnaire « des départs en masse » et « des fuites » n'est pas approprié dans la plupart des cas, même s'il s'applique à quelques situations dramatiques (sécheresses graves, conflits longs).

Figure 2 : Croissance urbaine : éléments de comparaison



Source : WDI 2004, Banque Mondiale

Figure 3 : Pyramides par âge et par sexe superposées de l'Afrique de l'Ouest en 1950 (en arrière-plan) et en 2005



Source des données: United Nations (2004)

1.3 Une population jeune

La structure par âge de l'Afrique de l'Ouest résulte très largement de l'évolution des taux de fécondité et de mortalité. La pyramide des âges de la région a un sommet rétréci et une base très large ; l'espérance de vie étant relativement faible (cf. annexe 2). Les effectifs des personnes âgées restent relativement faibles : même si en valeur absolue leur nombre a considérablement augmenté, la part des personnes de

⁶ Il convient ici de préciser que les organismes intergouvernementaux tels que la Banque mondiale ou les Nations Unies travaillent sur la base des définitions de la population urbaine issues des recensements de la population. Or, ces définitions ne sont pas homogènes. Ainsi, au Ghana une agglomération est considérée comme urbaine au-delà du seuil de 5 000 habitants ; au Sénégal ce seuil est fixé à 10 000. Il existe d'autre part des difficultés liées au découpage administratif. Dans de nombreux cas, seule la commune centre d'une agglomération est comptabilisée comme zone urbaine. L'étude WALTPS avait tenté de rendre les chiffres nationaux comparables en recalculant les populations urbaines sur la base du seuil de 5 000 habitants agglomérés quelle que soit la dénomination administrative. Ceci explique l'écart entre les deux approches mais n'enlève rien à la tendance qui est à une très forte croissance de l'urbanisation en Afrique de l'Ouest.

⁷ La population agricole est définie par la FAO comme l'ensemble des personnes dont le mode de vie dépend de l'agriculture, de la chasse, de la pêche ou de l'exploitation forestière. Cette estimation inclut toutes les personnes activement engagées dans ces activités et leurs dépendants ne travaillant pas.

⁸ La population non agricole est définie par la FAO par différence entre la population agricole et la population totale.

60 ans et plus a légèrement diminué entre 1950 et 2005 en passant de 5,1 % à 4,8 %. Quant à la part des moins de 15 ans, celle-ci s'est accrue de 42,1 % en 1950 à 44,1 % en 2005. Cette tranche d'âge représente 28 % de la population totale au Brésil, 33 % en Inde, 34 % en Malaisie, 35 % en Algérie. Dans les pays développés les chiffres oscillent autour de 15 %.

Il convient de garder cette spécificité à l'esprit lors de l'analyse des indicateurs comme le *PIB per capita* (plus grand est le nombre de jeunes – dont la plupart sont des inactifs⁹ - plus la richesse créée par les actifs sera divisée) ou encore l'évolution du taux de scolarisation (l'augmentation du niveau d'éducation des jeunes est davantage réalisable dans une zone où leur nombre n'aurait pas triplé en quarante ans comme cela a été le cas en Afrique de l'Ouest). L'extrême jeunesse de la population s'impose comme un élément clé de la compréhension et de la gestion politique, économique et sociale des réalités ouest-africaines. Elle est au cœur de la problématique de la mobilité des personnes et des phénomènes migratoires.

1.4 Les enjeux du vieillissement de la population dans la plupart des pays développés

Au niveau mondial, la proportion des jeunes (moins de 15 ans) devrait passer de 28 % à 20 % entre 2005 et 2050 et celle des personnes âgées de 60 ans et plus de 10 % à 22 %. En 2050, la proportion des jeunes pourrait encore être de 30 % en Afrique subsaharienne, 29 % en Afrique de l'Ouest, 21 % en Afrique du Nord mais seulement de 15 % en Europe.

Beaucoup de pays développés se sont désormais engagés dans un processus de *dépeuplement*, en particulier en Europe. Selon Eurostat, aucun pays membre de l'UE (Irlande mise à part) n'atteint le taux de fécondité de 2,1 enfants par femme nécessaire au renouvellement de la population. Dans l'hypothèse d'une immigration zéro, l'UE perdrait 3 % de sa population soit 15 millions d'habitants d'ici à 2030¹⁰.

Les Nations Unies proposent, quant à elles, des projections prenant en compte des taux d'immigration comparables à ce qu'ils sont aujourd'hui. Ces calculs montrent que si la population de l'UE augmentait de 1,5 % en 2030 (8 millions d'habitants en plus), l'Italie perdrait 2,6 millions d'habitants, la Pologne 2,3 millions, l'Allemagne 1,2 million, etc. Certains pays font exception comme l'Irlande, la Grande-Bretagne et la France. Cependant, pour tous, le vieillissement de la population pose le problème du maintien de la population active à un niveau acceptable. Certains scénarii sont inquiétants : ainsi, l'UE à 25 pourrait-elle perdre 48 millions d'actifs entre 2020 et 2050¹¹.

Face à ces perspectives, l'Union européenne réunie à Lisbonne en 2000¹², s'est fixé comme objectif d'atteindre le taux d'activité de 70 % de la population en âge de travailler en 2010. Par ailleurs, la tendance à un allongement de la période active de la vie –en d'autres termes le recul de l'âge de la retraite- est appelée à se poursuivre. Les évaluations à mi-parcours de la stratégie de Lisbonne montrent que les objectifs ne seront pas atteints dans bon nombre de pays membres. Afin de combler une lacune de main-d'œuvre évaluée à 13 millions pour atteindre les objectifs de 2010, l'entrée de 43 millions de migrants serait nécessaire.

Si les débats d'experts ne sont pas clos sur le niveau exact des besoins européens en main-d'œuvre, l'idée que l'Europe doit relever le défi d'une démographie en perte de vitesse et d'un besoin de population active venue de l'extérieur est une perception désormais communément admise.

⁹ Bien qu'une proportion non négligeable des enfants de 5 à 15 ans travaillent. Selon le BIT, 12 millions d'enfants sont dans ce cas au Nigeria. Selon d'autres sources (ONG), près de 50% des enfants de cette classe d'âge seraient concernés en Afrique de l'Ouest. Il s'agit probablement d'un problème de définition. Quoiqu'il en soit, le travail des enfants qui exercent dans le secteur informel urbain et dans l'agriculture n'est sans doute que très marginalement pris en compte dans les comptabilités nationales.

¹⁰ Par exemple : Espagne (- 1,6 million d'hab.), Italie (- 5 millions), l'Allemagne (- 7,5 millions). Aucun pays n'atteint une véritable dynamique démographique, même si certains s'en sortent mieux que d'autres, notamment l'Irlande et la France.

¹¹ Scénario médian de la Division de la Population des Nations Unies (2004).

¹² Conseil européen extraordinaire des Chefs d'État et de Gouvernement tenu les 23 et 24 mars 2000 sur le thème « Emploi, réforme économique et cohésion sociale, pour une société de l'innovation et de la connaissance ».



Les éléments constituant ce chapitre sont principalement issus des travaux du CSAO¹³.

2.1 Une région en mutation

Le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest a développé avec ses partenaires africains une vision rétrospective et prospective de l'Afrique de l'Ouest qui, tout en reconnaissant les problèmes et les défis, privilégie l'identification et la promotion des dynamiques de transformation et de ceux et celles qui les portent. L'Afrique de l'Ouest a vécu au cours des dernières décennies, des transformations profondes qui font qu'elle ne devrait pas être perçue comme une région en stagnation mais plutôt en mutation, capable d'adaptations et d'avancées importantes.

Ainsi, au cours des vingt dernières années, la région a connu des transformations importantes sur les plans social, culturel, institutionnel et politique :

- passage du monopartisme au multipartisme ;
- évolution des rôles respectifs de l'État et du secteur privé ;
- expansion du secteur informel générateur d'emplois ;
- ajustements macro-économiques et structurels ;
- changement dans la configuration et le rôle des médias ;
- émergence du rôle de la société civile dans ses organisations représentatives, professionnelles ou associatives ;
- évolution des droits de la femme et de sa représentativité dans la société ; prédominance des jeunes dans la société ;
- priorité accrue accordée au développement local et au processus d'intégration régionale ;
- affirmation et renforcement d'organisations internationales régionales (UEMOA, CEDEAO, CILSS) et d'initiatives régionales (gestion des ressources en eau des grands fleuves, NEPAD) ;
- élaboration et mise en œuvre de programmes de lutte contre la pauvreté.

La liste n'est pas exhaustive.

Le « bilan chiffré » mérite également une lecture nuancée. S'il est vrai que le PIB par habitant n'a augmenté que de \$50 au cours des quarante dernières années, il a été multiplié par près de 4 en valeur absolue. La faiblesse de son augmentation par habitant s'explique par le triplement de la population au cours de la même période (cf. annexe 4). De la même façon, s'il est vrai que le niveau de sécurité alimentaire par personne est à peu près le même aujourd'hui qu'il y a quarante ans, pour maintenir ce niveau, les habitants de la région ont dû augmenter leur production de 300 %. S'il est également vrai qu'un quart des enfants de la région ne sait ni lire ni écrire, il y a trente ans, cela concernait plus de la moitié d'entre eux alors qu'ils étaient deux fois moins nombreux qu'aujourd'hui. On pourrait multiplier ce type d'exemple.

Il ne s'agit pas de dire que « tout va bien » mais plutôt de reconnaître les efforts considérables consentis par les Africains de l'Ouest avec l'appui de leurs partenaires au développement. Ces évolutions n'ont certes pas été linéaires. Elles ont été entravées notamment par des problèmes de gouvernance, de sécurité humaine, de stratégies et de politiques nationales et internationales ; l'apparition de nouvelles pandémies ; l'inadéquation des systèmes de formation ; la faiblesse du secteur privé local ; les tensions et les conflits résultant très souvent des transformations rapides des sociétés et de l'environnement dans lequel celles-ci évoluent.

¹³ Bossard, L. et Heinrigs, Ph. – CSAO (2004), *Analyse régionale de quelques indicateurs socio-économiques ouest-africains* ; WABI/DT/23/04.

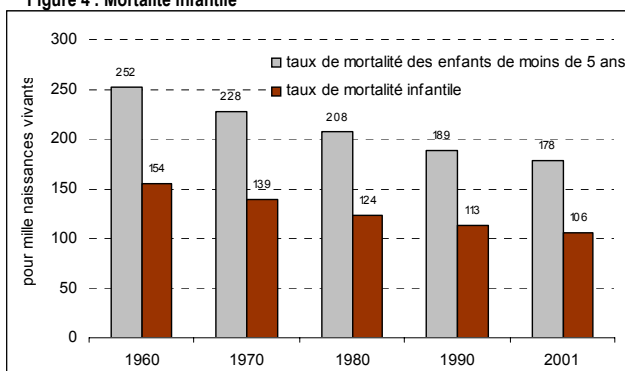
Il y a lieu de rappeler que le choc démographique auquel a été et est encore soumise l'Afrique de l'Ouest, comme d'ailleurs le reste du continent, n'a pas d'équivalent. Aucune région du monde, à aucun moment de l'histoire, n'a connu une telle croissance démographique. En outre, aucune autre région n'a vécu en même temps une telle expansion démographique et son insertion dans la mondialisation.

2.1.1 Des progrès en matière de santé et d'éducation

Malgré le choc démographique sans précédent¹⁴ décrit plus haut, la situation sanitaire globale de l'Afrique de l'Ouest s'améliore. Sur la longue durée, l'espérance de vie a augmenté (+9 ans) depuis les années 60, même si l'incidence de la pandémie de SIDA¹⁵ se fait très durement sentir depuis une dizaine d'années. En dépit de terribles fléaux tel le paludisme notamment, la mortalité des enfants de moins de 5 ans baisse d'un tiers au cours des quarante dernières années. Entre 1985 et 2001, le taux de vaccination DTC (Diphtérie-Tétanos-Coqueluche) et contre la rougeole des moins de cinq ans passe de 39 % à 48 %.

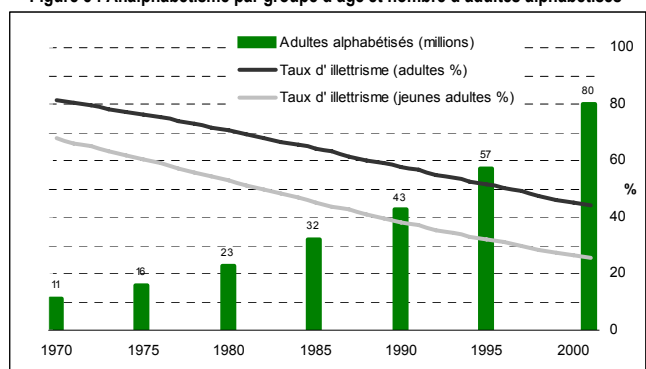
Par ailleurs, on observe une réduction non négligeable du taux d'analphabétisme (cf. annexe 3) qui passe de 81 % en 1970 à 44 % en 2001. Depuis cette période, le nombre d'adultes alphabétisés double tous les dix ans. Le déclin de l'analphabétisme chez les jeunes de 68 % en 1970 à 25 % en 2001 en est une autre illustration. La performance ouest-africaine est particulièrement remarquable lorsqu'elle est comparée à celle des autres régions. Après avoir connu le taux de jeunes analphabètes le plus élevé du monde en 1970, l'Afrique de l'Ouest parvient en 2001 à de meilleures performances que l'Asie du Sud et réduit fortement son retard sur l'Afrique du Nord. Fait rarement souligné, les performances les plus conséquentes en comparaison d'autres pays en voie de développement concernent l'éducation des femmes ouest-africaines.

Figure 4 : Mortalité infantile



Source : WDI 2004, Banque Mondiale

Figure 5 : Analphabétisme par groupe d'âge et nombre d'adultes alphabétisés



Source : WDI 2004, Banque Mondiale ; UNESCO

2.1.2 Croissance économique et emploi : primauté de l'informel et développement du secteur privé

Pris individuellement, les Africains de l'Ouest d'aujourd'hui produisent à peine plus de richesses qu'hier, mais ils sont trois fois plus nombreux. Il a donc fallu une croissance du PIB de plus de 300 % en quatre décennies pour parvenir à ce résultat. Ces résultats ne sont pourtant pas suffisants pour engager la région dans un processus vertueux de réduction importante de la pauvreté ; un taux de croissance économique de 7 % par an étant considéré comme le seuil minimum pour atteindre les Objectifs du Millénaire (cf. point 2.2).

Même si les perspectives à court terme sont relativement encourageantes (de l'ordre de 5 % pour 2006), les pays de l'Afrique de l'Ouest, qui sont des pays en voie de peuplement rapide, n'ont que très peu de chance de voir

¹⁴ Roland Pourtier précise à ce sujet dans son ouvrage *Afriques noires* : « Cette croissance est unique dans l'histoire de l'humanité à l'échelle d'un aussi vaste ensemble continental. Elle devrait se poursuivre encore longtemps. Nulle part ailleurs l'expression « explosion démographique » n'est mieux appropriée. » (2001- Carré géographie - Hachette Supérieur).

¹⁵ Le SIDA fait plus de 400 000 morts par an en Afrique de l'Ouest. Le taux de prévalence chez les adultes selon la définition de l'OMS (Proportion d'adultes -âgés de 15 à 49 ans - vivant avec le VIH) est de 6% en 2001. Il est généralement admis qu'un taux de prévalence au-delà de 30 % laisse entrevoir une stagnation ou une diminution de la population à l'échelle d'une génération.

leur PIB *per capita* augmenter sensiblement ce qui explique en partie pourquoi onze d'entre eux¹⁶ figurent sur la liste des PMA.

Cette situation s'explique en grande partie par les logiques sous-tendant le fonctionnement du secteur informel qui fait vivre la majorité des travailleurs non agricoles de la région ; logiques fondées sur le partage du travail plutôt que sur l'accumulation de type capitaliste. Une enquête exhaustive réalisée récemment dans les capitales des pays membres de l'UEMOA permet de dresser un portrait relativement précis de cette « économie populaire » :

« Ainsi, 86 % des emplois informels proviennent d'unités de production de moins de 6 personnes, 47 % sont des auto-emplois. En conséquence, ce secteur présente le plus faible taux de salarisation de tous les secteurs institutionnels d'appartenance : 18 %. La main-d'œuvre du secteur informel est jeune : 36 % des actifs ont moins de 25 ans. Elle est peu éduquée avec un niveau d'étude moyen de 3,5 ans, plus des trois-quarts des travailleurs du secteur n'ont pas dépassé l'école primaire. Enfin, c'est le secteur le plus féminisé puisque 53 % des actifs informels sont des femmes. Les villes de Lomé et Cotonou arrivent en tête avec un taux de féminisation égal à 60 %, contre 55 % à Abidjan, entre 46 et 51 % à Dakar, Ouagadougou et Bamako, et enfin 41 % à Niamey. Contrairement à une idée reçue qui met en avant le rôle de la migration pour expliquer la genèse du secteur informel, c'est dans l'informel que la proportion de migrants est la plus faible (par rapport à l'agriculture et au secteur privé moderne).¹⁷ »

Le secteur informel est devenu depuis 1980 le principal pourvoyeur d'emplois urbains et devrait le demeurer à moyen terme, -même si les entreprises modernes assurent 80 % de la valeur ajoutée non agricole. Mais la division simpliste de l'emploi urbain entre secteur moderne et secteur informel perd peu à peu de son sens : la nouvelle classe d'entrepreneurs qui se développe à partir de ce secteur "informel" déterminera, dans une large mesure, l'avenir économique de la région.

« Depuis deux décennies, une transformation déterminante a été rendue possible par l'affaiblissement de l'État ; le secteur privé, inhibé jusque-là par l'interventionnisme gouvernemental s'est développé largement ; il est désormais reconnu et sollicité comme principal acteur économique. Par définition libérale, il attend de l'État qu'il assure ses fonctions d'autorité, fasse respecter les règles et ne laisse pas certains acteurs, parfois administratifs, « se payer » sur les entreprises. Il est demandeur d'intégration régionale ; c'est à l'échelle du marché régional que la production de biens et services « Made in Africa » est possible »¹⁸.

2.1.3 Une agriculture en transformation dans un marché domestique en pleine croissance

Les éléments ci-après seront valablement complétés par la lecture de l'analyse approfondie des transformations de l'agriculture ouest-africaine menée par le Secrétariat du CSAO en 2003¹⁹.

Tendanciellement, le secteur agricole joue un rôle légèrement décroissant dans l'économie ouest-africaine. Mais ceci n'empêche pas la valeur ajoutée agricole de croître légèrement plus vite que la population au cours des 15 dernières années. Entre 1985 et 2001, cet agrégat est multiplié par 1,7 alors que la population régionale est multipliée par 1,6. On retrouve donc dans le domaine agricole le parallélisme avec la croissance démographique ; parallélisme qui débouche par conséquent sur une quasi-stagnation de la valeur ajoutée agricole *per capita*.

Si l'on s'intéresse plus spécifiquement aux productions destinées à l'alimentation, on constate une croissance relativement faible des céréales traditionnelles, mais une augmentation très supérieure à la croissance démographique de la production de maïs, de tubercules, de fruits et de légumes. Par ailleurs, l'évolution de la production régionale de viande est légèrement supérieure à l'augmentation de la population.

¹⁶ Bénin, Burkina Faso, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo.

¹⁷ AFRISTAT (2003) *L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans la principale agglomération de sept États membres de l'UEMOA*.

¹⁸ CSAO/CEDEAO (2005) : *Symposium sur les perspectives de développement à moyen et long terme en Afrique de l'Ouest ; Abuja (Nigeria), 25 et 26 mai 2005*.

¹⁹ Toulmin. C. and Gueye. G. (2003), *Transformation in West African Agriculture and the Role of Family Farming*, CSAO.

« Pour cinq des sept pays étudiés, la tendance de l'agriculture ouest-africaine, sur les 30 à 40 dernières années, s'avère plus positive que celle couramment admise. En dépit de sécheresses sévères, de changements politiques brutaux, de dévaluations ou de coupures budgétaires, les agriculteurs parviennent à accroître leurs productions prenant le pas de la croissance démographique tout en développant l'exportation de produits stratégiques »²⁰

La croissance des importations alimentaires, et notamment de céréales, peut paraître alarmante. Elles sont multipliées par 9 entre le début des années 60 et nos jours, c'est-à-dire un rythme trois fois supérieur à celui de l'augmentation de la population totale mais équivalent à celle de la population urbaine. Toutefois, il serait inexact de corréler directement l'augmentation de la population urbaine à celle des importations alimentaires. Il est bien démontré que le mode de vie urbain incite à une modification des habitudes alimentaires au profit de produits plus faciles et plus rapides à préparer et à consommer (le riz notamment). Mais il est vrai aussi que la transformation des habitudes alimentaires et des modes de vie en milieu rural souvent induite par l'environnement socio-économique, notamment la forte compétitivité des produits importés, engendre un processus similaire, y compris chez les producteurs agricoles. L'exemple le plus frappant est la consommation de riz importé en milieu rural sénégalais.

Par ailleurs, il convient de prendre en considération le fait que l'agriculture ouest-africaine des années 60 est essentiellement « hors marché ». La population agricole représente alors 80 % de la population totale et vit très majoritairement en auto-subsistance. Aujourd'hui, la situation est bien différente puisque la majorité de la population régionale (un peu plus de 50 %) ne tire pas ses revenus de l'agriculture. En devenant majoritaires, les consommateurs diversifient la demande alimentaire en se tournant à la fois vers le marché mondial et vers les producteurs locaux.

L'enjeu est donc pour les agriculteurs ouest-africains de saisir l'opportunité du développement d'un marché « intérieur », régional en forte croissance et en forte diversification, avec aussi des niches (produits animaux des pays sahéliens par exemple) à valoriser dans le cadre des partenariats avec les pays émergents comme la Chine. Ce marché n'est d'ailleurs pas exclusivement alimentaire. L'enjeu du coton ouest-africain ne réside pas seulement dans les avatars du marché mondial et les subventions accordées par certains pays développés à leurs producteurs ; il réside aussi dans la transformation en Afrique de l'Ouest d'une partie de la production et donc dans le développement d'une industrie textile régionale²¹. Par ailleurs, les progrès technologiques aussi bien dans le secteur de la production que de la transformation conserveront toujours une place importante. Le rôle des politiques agricoles et commerciales à même de promouvoir la compétitivité des filières agricoles de la région est et sera encore à l'avenir d'une importance cruciale.

« Toutefois, la capacité durable à s'adapter et à répondre aux nouvelles opportunités et aux défis de la mondialisation n'est pas assurée. Les agriculteurs ne pourront continuer à investir humainement et financièrement pour améliorer la productivité et la durabilité agricoles tant qu'un minimum de retours en investissement ne sera pas garanti. Les producteurs sont menacés par les importations bon marché, la baisse des cours mondiaux ou encore les difficultés d'accès au crédit et aux intrants »²² dans un contexte où très peu d'Etats ont les moyens de consentir un minimum d'investissement dans le secteur agricole (10% des budgets d'investissement nationaux, selon la déclaration de Maputo et selon la politique agricole commune de la CEDEAO adoptée en janvier 2005)²³.

Les organisations professionnelles agricoles joueront sans doute un rôle déterminant dans l'évolution du rapport entre le marché mondial et l'agriculture ouest-africaine. Inexistantes il y a quelques décennies, elles se sont développées et sont désormais présentes et actives au niveau régional comme c'est le cas du Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), le Réseau des Chambres d'Agriculture d'Afrique de l'Ouest (RECAO) ou l'Association des Producteurs de Coton Africains (APROCA). De plus en plus, ces organisations se construisent des visions de développement, participent aux débats politique et économique et sont écoutées aux niveaux national et régional. Leur influence sur les politiques en Afrique de l'Ouest et dans les pays du Nord demeure encore relativement faible mais elle est réelle et se renforce au fil du temps.

²⁰ Toulmin et Gueye, *op cit*.

²¹ Voir à ce sujet : CSAO (2005) *La concertation sur la crise du coton en Afrique de l'Ouest et du centre, chronologie des événements clés 2001 – 2005*.

²² Toulmin et Gueye, *op cit*.

²³ ECOWAS, 2005. *Ecowap*. ECOWAS, Abuja, Nigeria, 18 p.

2.1.4 L'insertion dans le marché mondial et la nécessité d'agir régionalement

De plus en plus exposées aux influences extérieures et soumises à une croissance démographique et à une urbanisation rapides, les sociétés et les économies ouest-africaines entrent dans l'ère de la compétition. Animée par la concurrence sur les prix et par les politiques macro-économiques, la compétition entre produits locaux et importés est chaque jour plus âpre. L'histoire montre que la plupart des économies aujourd'hui développées ou émergentes (notamment l'Inde et la Chine) se sont dans un premier temps très fortement protégées pour permettre à leurs opérateurs économiques de « s'installer » dans leur marché intérieur²⁴. Au cours des quatre dernières décennies, les nombreuses tentatives de ce type pays se sont heurtées soit à l'étroitesse des marchés nationaux, soit à des stratégies de contournement développées dans les pays voisins de ceux qui souhaitaient se protéger.

Les séries statistiques prises dans leur ensemble montrent que l'économie africaine reste très dépendante de la production et de l'exportation de matières premières. « La persistance de ce modèle, alors que la tendance mondiale est au développement d'une économie de production de biens manufacturés et de services, à la fois pour le marché intérieur et pour l'exportation, constitue sans doute la plus notable des exceptions africaines dans le monde du début du XXI^{ème} siècle. »²⁵ Il s'agit également de la seule région du monde à devoir supporter simultanément le choc de la transition démographique et celui de l'insertion dans la mondialisation.

Le marché domestique ouest-africain est aujourd'hui de près de 300 millions de personnes projeté à un demi-milliard dans 35 ans. Il constitue donc l'enjeu principal du développement de la région à moyen et long termes. L'histoire récente montre que ce marché intérieur ne peut être dans un premier temps que régional parce que :

- lorsqu'un pays tente de protéger un secteur de son économie, un autre ouvre ses frontières,
- même à moyen terme, la plupart des « économies nationales » n'atteindront pas une masse suffisante pour constituer un marché permettant des économies d'échelles.
- l'augmentation forte et régulière de la population « unifie » un territoire jadis archipélisé.

2.2 Les objectifs du millénaire à l'horizon 2015

Il est évident que les résultats des efforts entrepris pour réduire la proportion de pauvres sont étroitement corrélés à la croissance de la population. En considérant la période 2000 – 2015 définie par la Conférence du Millénaire, on est obligé de constater que ces objectifs seront plus difficiles à atteindre dans un pays comme le Mali dont la population devrait augmenter de 40 % que dans un pays comme la Malaisie où cette augmentation ne sera que de 25 %.

L'Afrique de l'Ouest compte pour moins de 0,3 % du total des investissements directs étrangers (IDE) et sa part dans le commerce mondial demeure très faible : moins de 1 % des échanges. L'Aide publique au développement (APD) demeure relativement modeste par rapport aux besoins réels de la région (cf. annexe 6). Elle représentait moins de 5 % du PIB régional en 2001 soit sur une base par habitant d'environ \$ 17²⁶. La modicité des transferts internationaux (cf. annexe 7), l'importance de la dette publique (cf. annexe 5) de plusieurs pays par rapport à leurs capacités de remboursement, les difficultés persistantes des pays de la région à mobiliser l'épargne locale et les ressources budgétaires viennent amplifier les défis à relever pour atteindre les objectifs sociaux, environnementaux et économiques d'un développement durable et équitable.

Pour atteindre les Objectifs du Millénaire, il faudrait que des ressources additionnelles considérables – internes et externes – soient mobilisées pour soutenir des programmes d'investissement en rapport avec les besoins actuels et prévisibles. Maintenir le *statu quo* aurait non seulement des conséquences lourdes pour les générations futures mais impliquerait à terme également des coûts plus importants pour la communauté internationale.

²⁴ Cette pratique est d'ailleurs directement inspirée par l'un des pères de la théorie des avantages comparatifs, David Ricardo qui, au début du XIX^e siècle souligne la nécessité d'un « protectionnisme éducateur » permettant à un pays de développer une industrie naissante sans que celle-ci ne se heurte immédiatement à la concurrence d'autres pays.

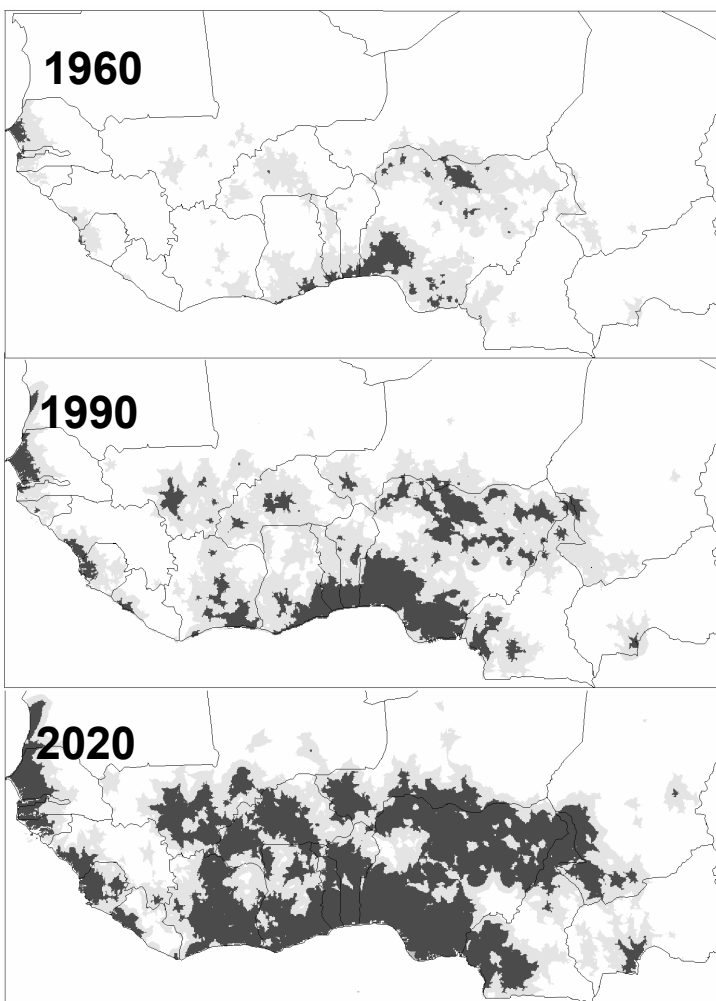
²⁵ Futurs Africains, « *Afrique 2025* », op cité.

²⁶ Avec de fortes variations, selon les pays.

3.1 Plusieurs lectures des dynamiques régionales

L'analyse des structures spatiales de l'Afrique de l'Ouest éclaire la compréhension des mutations à l'œuvre dans la région. Les travaux menés dans le cadre du CSAO montrent qu'il existe plusieurs angles d'approche complémentaires de ces structures spatiales : l'évolution démo-économique (3.1.1), le rapport entre le zonage écologique et les dynamiques de peuplement (point 3.1.2), des groupes de pays aux destins liés (point 3.1.3) et les espaces d'échanges organisés autour des grands réseaux commerçants (point 3.1.4). Ces contributions mériteraient d'être complétées par une analyse des aires ethnolinguistiques²⁷, des bassins fluviaux²⁸ et d'autres encore qui dessinent chacune à leur manière une géographie régionale riche d'enseignement pour la compréhension des migrations ouest-africaines.

Figure 6 : Expansion des aires d'attraction des marchés urbains



Source : WALTPS

3.1.1 Les bassins économiques

Au début des années soixante, R. Dumont décrivait ainsi l'économie de l'Afrique subsaharienne dans son célèbre *Afrique noire est mal partie* : « Nous sommes en présence d'une série d'archipels de haute intensité économique. Des noyaux limités de forte activité agricole sont séparés par de vastes espaces quasi vides. (...) Cela freine le passage à une économie d'échange pourtant indispensable à la modernisation agricole »²⁹.

Plus de quatre décennies plus tard, les choses ont sensiblement changé. Imperceptible à l'époque de Dumont, l'augmentation très rapide de la population ouest-africaine fait que cette région devient un « espace plein » au sens que R. Pourtier³⁰ donne à ce terme, c'est-à-dire un espace relativement cohérent de peuplement.

L'étude WALTPS a modélisé le rapport entre l'urbanisation, la densification du peuplement rural et le développement du marché, c'est-à-dire des échanges. Les cartes de « tensions de marchés » ci-contre (figure 6) illustrent cette modélisation : plus le réseau urbain se densifie, plus il entraîne l'activité de production et d'échanges et plus les économies locales se connectent entre elles. L'unification progressive des « archipels » décrite par Dumont s'opère.

Sur ces trois cartes, on voit bien qu'entre 1990 et 2020, les zones noires indiquant une haute intensité d'échanges se rejoignent par delà les frontières nationales. L'Afrique de l'Ouest est en train de devenir un véritable espace régional.

²⁷ Voir à ce sujet CEDEAO/CSAO (2006) : Atlas des langues en Afrique de l'Ouest ; Université de Vienne –Autriche.

²⁸ Voir à ce sujet CEDEAO/CSAO (2006) : Atlas des bassins fluviaux transfrontaliers en Afrique de l'Ouest ; Madiodio Niassé.

²⁹ Dumont, René (1962), *L'Afrique noire est mal partie*, Paris Seuil.

³⁰ Voir notamment Pourtier, R. (2001), *Afriques noires*, Paris, Hachette, Carré géographie.

3.1.2 Quatre zones écologiques

L'Afrique de l'Ouest est traversée par quatre zones écologiques aux potentialités contrastées.

La zone saharienne, désertique et très peu peuplée, a progressivement perdu l'importance qui était la sienne avant la colonisation ; importance liée au commerce transsaharien et au dynamisme des villes « ports du désert » qu'étaient, par exemple, Tombouctou, Gao ou Agadez. Elle est cependant porteuse d'espoirs importants liés à ses potentiels pétroliers.

La zone sahélienne est le berceau de brillantes civilisations et d'empires qui ont laissé, dans sa partie méridionale, des pôles de peuplement denses et anciens (le long d'une ligne reliant les capitales des pays sahéliens) qui comptent aujourd'hui parmi les zones rurales les plus peuplées de la région. Les potentiels agricoles relativement faibles sont en partie compensés par les grands aménagements hydro-agricoles des vallées du Sénégal et du Niger. C'est la zone qui a payé le plus lourd tribut aux grandes sécheresses des années 1970 et 1980. Jadis principale région d'élevage de l'Afrique de l'Ouest, elle a vu une grande partie de ses troupeaux descendre plus au Sud. Cette zone connaît maintenant un développement des systèmes agro-pastoraux et une certaine forme d'intégration de l'agriculture et de l'élevage. Au même titre que la zone saharienne, elle a été au cours des dernières décennies une zone d'émigration nette.

La zone des savanes soudaniennes, relativement épargnée par les crises climatiques, dispose de potentiels agricoles importants. Située entre le nord des pays côtiers et le sud des pays sahéliens, cette zone connaît une forte progression de l'intégration de l'agriculture et de l'élevage. La culture du coton y a engendré des mutations agricoles significatives. Elle est la première région de production de céréales (mil, sorgho mais également, de plus en plus, maïs), de fruits et de légumes ; elle est aussi devenue la principale région d'élevage. Elle a, en outre, bénéficié du programme de lutte contre l'onchocercose qui a libéré des millions d'hectares de terres fertiles dans les vallées. Cette zone est aujourd'hui relativement peu peuplée au regard de son potentiel. Encore peu urbanisée, elle connaît cependant une forte croissance de son réseau de villes secondaires. Si elle a subi une émigration nette au cours des dernières décennies, elle pourrait à l'avenir se transformer en zone d'accueil.

La zone forestière rassemble les principaux pôles de croissance urbains dans les pays côtiers et leur arrière-pays immédiat. Les conditions écologiques et la proximité du littoral y ont favorisé le développement des cultures de rente, dites tropicales, destinées à l'exportation, soit en plantations agro-industrielles (hévée, palmier à huile, banane, ananas), soit par l'agriculture familiale (café, cacao). Symbole du développement « extraverti », c'est la zone qui a connu la plus forte croissance démographique et économique au cours des dernières décennies du fait de flux migratoires relativement importants en provenance des autres zones.

3.1.3 Trois sous-ensembles économiques

L'étude « Perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest »³¹, publiée en 1998 par le Secrétariat du Club du Sahel, le CILSS et la BAD, propose une lecture de l'économie régionale structurée en trois sous-ensemble de pays aux trajectoires convergentes.

Les pays du golfe de Guinée autour du Nigeria (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin, Cameroun) regroupait en 1990 plus de 80 % du PIB régional, fortement concentré sur une bande côtière de faible profondeur. Cette bande polarise l'essentiel du marché régional et c'est là que se trouve le plus grand potentiel d'échanges régionaux. Au centre de ce système, le Nigeria représente à lui seul 50 % du PIB régional et sa richesse minière lui assure une prospérité durable : c'est le véritable cœur de l'économie régionale. C'est jusqu'à ce jour la zone de prospérité de l'Afrique de l'Ouest en raison de ses ressources agricoles et minières ; elle est au centre de l'insertion de la région dans la mondialisation de par ses activités commerciales et les flux financiers qui en résultent.

³¹ Club du Sahel / BAD / CILSS (1998) *Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest. Une vision à l'horizon 2020*. Editions OCDE.

Les pays de la façade atlantique (Cap Vert, Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Sierra Leone et Liberia) constituent un groupe relativement autonome par rapport au marché régional et beaucoup plus tourné vers les marchés mondiaux, notamment européens. Au sein de ce groupe, **les pays sahéliens côtiers** sont remarquablement extravertis par rapport au reste de la région : ils reçoivent plus d'aide en moyenne que les autres groupes (même que les pays sahéliens enclavés, pourtant plus pauvres). Leur avenir dépend fortement de leur capacité à diversifier leurs sources de revenus. Cette zone est probablement une des plus fragiles de la région. **Les pays côtiers forestiers** ont connu de longues décennies marquées par des successions de crises politiques mais gardent un potentiel important du fait de l'abondance de leurs ressources. A moyen terme, ce groupe de pays a plusieurs évolutions possibles. Soit il se connecte progressivement *via* la Côte d'Ivoire, au coeur du marché régional ; soit il rejoint les pays côtiers sahéliens dans un comportement plus franchement extraverti.

Les grands pays enclavés (Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad) sont confrontés à de nombreuses contraintes liées à l'enclavement, l'immensité de leurs territoires corrélée à une faible densité de peuplement et aux fortes contraintes écologiques. Ils disposent cependant dans leur partie sud de domaines agricoles aux potentialités remarquables et de fleuves importants. Depuis plus d'une décennie, les progrès de leur agriculture les éloignent de l'image de « pays de la famine » laissée par les douloureuses sécheresses des années 70 et 80.

3.1.4 Trois espaces commerciaux de plus en plus interconnectés

Les travaux menés dans les années 90 par le Club du Sahel et le CILSS ont proposé une lecture régionale fondée sur les réseaux commerçants suivants :

Le sous-espace Est³² comprend le Nigeria qui en est le centre, le Bénin, le Cameroun, le Niger et le Tchad. Les facteurs d'intégration reposent ici sur les activités des réseaux marchands transfrontaliers haoussa, ibo, et yoruba.

Le sous-espace Centre³³ que l'on peut définir comme le couloir central d'Afrique de l'Ouest est polarisé par les économies de la Côte d'Ivoire et du Ghana et comprend dans sa périphérie le Burkina Faso, et l'Est du Mali. Il est structuré autour du commerce du bétail et de la migration des populations.

Le sous-espace Ouest³⁴ est constituée de la partie occidentale de l'Afrique de l'Ouest depuis la Guinée jusqu'en Mauritanie, avec pour épicerie le Sénégal. Ici, les facteurs de structuration de l'espace reposent sur l'importance de l'Islam comme base culturelle et du riz dans les activités agricoles et l'alimentation des populations. Tout comme pour le sous-espace Est, les activités d'échanges sont organisées à partir de trois principaux réseaux marchands d'envergure régionale : réseaux dioula, peulh et maure, auxquels s'ajoutent les Wolof.

Ces trois espaces commerçants n'existent pas indépendamment les uns des autres. Le développement très rapide du téléphone portable contribue à créer un espace commercial fonctionnant sur la base d'informations collectées dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest.

3.2 La mobilité régionale et les opportunités économiques

Les facteurs exposés plus haut apportent des éléments d'explication de la mobilité régionale en Afrique de l'Ouest. Ils sont cependant insuffisants et doivent être complétés par une mise en perspective de la mobilité des populations, des migrations et de la démographie.

L'histoire mondiale montre que la phase de transition démographique correspond à une période de grande mobilité de la population. C'est, en effet, lorsque la population augmente à un rythme élevé que la nécessité de changer de milieu (de la ville vers la campagne, de zones pauvres vers des zones plus riches) s'exprime le plus fortement.

³² Club du Sahel (1993) *L'intégration par les marchés dans le sous-espace est : l'impact du Nigeria sur ses voisins immédiats*. Rapport de synthèse - 142 p.

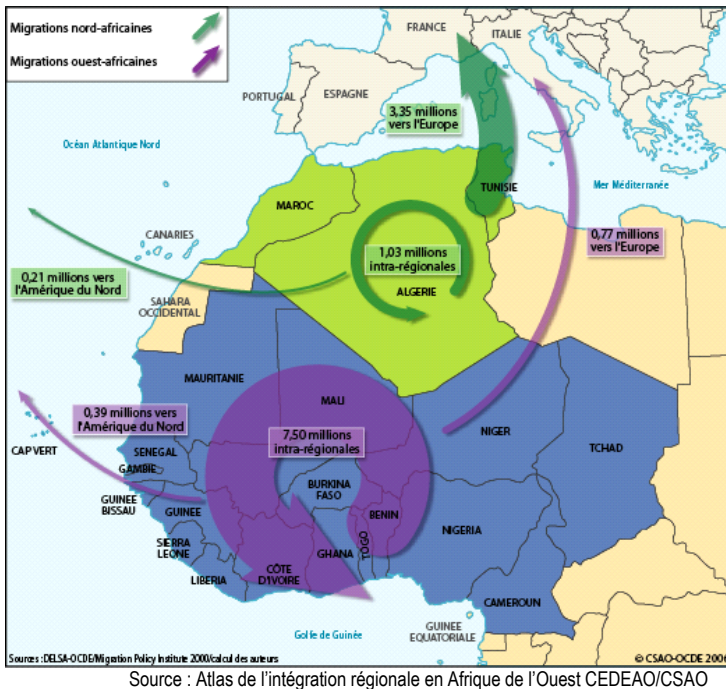
³³ Club du Sahel (1998) *Les enjeux de l'intégration régionale dans le sous-espace centre en Afrique de l'Ouest*. 70 p.

³⁴ COSTE, Jérôme; EGG, Johnny (sous la direction de) (1991) *Échanges céréaliers et politiques agricoles dans le sous-espace ouest (Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Sénégal)*. *Quelle dynamique régionale ?* Club du Sahel. Rapport de synthèse - 217 p.

L'Afrique de l'Ouest³⁵, tout comme l'Afrique subsaharienne dans son ensemble, est au cœur de cette phase de transition et de mobilité que les autres régions en développement ont connue précédemment (cf. point 1.1). Au cours des quarante-cinq dernières années, en Afrique de l'Ouest le nombre d'habitants a été multiplié par 3,3 et la population urbaine par 10. En d'autres termes, on est en mesure de dire que plus de 80 millions d'Africains de l'Ouest ont « migré » de la campagne vers les villes. L'urbanisation a été la première traduction de la mobilité de la population ouest-africaine.

L'autre traduction de la mobilité est la migration à l'intérieur de la région. L'estimation quantitative de ces migrations intra-régionales est difficile. Des calculs réalisés à partir des recensements de la population indiquent que les pays de la région abriteraient aujourd'hui environ 7,5 millions de migrants³⁶ originaires d'un autre pays ouest-africain, soit près

Figure 7 : Les migrations ouest africaines



de 3 % de la population régionale. Ce taux, en hausse depuis 1990, est supérieur à la moyenne africaine (2 %) et surpasse largement celui de l'Union européenne qui est de 0,5 %. Il faut de plus considérer que ces évaluations de stocks de migrants appréhendent mal la réalité des flux. Ces derniers n'ont été sérieusement étudiés que sur les périodes 1976-1980³⁷ et 1988-1992³⁸ au cours desquelles entre 500 000 et 1 million de personnes ont changé de pays de résidence chaque année. L'étude WALTPS³⁹ estime, quant à elle, que près de 30 millions d'Africains de l'Ouest ont changé de pays de résidence entre 1960 et 1990, soit en moyenne un million de personnes chaque année. En dépit des incertitudes statistiques, l'Afrique de l'Ouest apparaît donc comme un lieu d'intense brassage de populations.

Sauf cas de crise aiguë, les migrations intra-régionales ne sont pas des exodes ou des fuites mais résultent de stratégies raisonnées en fonction des opportunités économiques. Lorsque ces dernières se tarissent, les

migrations cessent, parfois s'inversent dans l'attente de jours meilleurs ou encore se réorientent vers des zones jugées plus hospitalières. Il existe par exemple un consensus sur le fait que le « miracle ivoirien » des années 1980 doit beaucoup à l'afflux de main-d'œuvre sahélienne dans les plantations de cacao et de café du sud du pays. De même, n'eut été des migrations, il est très probable que le plateau central du Burkina aurait difficilement supporté une population en forte croissance sur des terres en dégradation constante. S'il n'y avait eu ni urbanisation ni migration depuis 1960, le Burkina compterait aujourd'hui 15 millions de ruraux contre 6 millions à l'heure actuelle. Les stratégies migratoires obéissent à des recherches d'opportunités économiques et ont la capacité de s'adapter en fonction des marchés par la diversification des destinations ou des activités. La liberté de mouvement tout en diminuant la pression sociale et démographique dans les zones de départ, « limite la propension des migrants à s'implanter définitivement dans les zones d'accueil »⁴⁰ de la région ou de l'extérieur⁴¹.

Après l'urbanisation et les migrations intra-régionales, l'émigration en dehors de la région Afrique de l'Ouest est la troisième forme d'expression du besoin de mobilité. Elle est quantitativement très inférieure à la mobilité vers les villes et/ou entre les pays de la région. Le nombre d'Africains de l'Ouest officiellement recensés dans les pays riches

³⁵ Définie ici comme l'ensemble constitué des 15 pays membres de la CEDEAO, de la Mauritanie, du Tchad et du Cameroun.

³⁶ Source : Migration Policy Institute, 2000.

³⁷ Source : Banque mondiale, 1990.

³⁸ Source : Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest.

³⁹ Club du Sahel / OCDE, 1998.

⁴⁰ D. Ouedraogo, 2002.

⁴¹ Paragraphes tirés du chapitre « Migrations » de l'Atlas de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, CSAO/OCDE, 2006.

de l'OCDE est estimé à 1,2 million de personnes au début des années 2000⁴² ; soit 7 à 10 fois moins que le nombre de migrants ouest-africains en Afrique de l'Ouest.

L'émigration vers les autres régions d'Afrique est très difficile à évaluer faute de statistiques fiables. Les recensements de la population du Maroc, de la Tunisie, de l'Algérie et de l'Égypte font apparaître des communautés ouest-africaines très faibles dans ces pays (de moins de 10 000 à 20 000 ou 30 000). Le nombre d'Africains de l'Ouest en Libye est impossible à évaluer même si on pense que ce pays est le principal pays d'accueil en Afrique du Nord.

3.3 Le processus d'intégration régionale

Un cadrage historique et géographique est particulièrement important pour mieux saisir le processus d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. En effet, une analyse *a-spatiale* et *a-temporelle* débouche généralement sur un diagnostic peu réjouissant d'immobilisme, voire d'échec. A contrario, en restituant ce processus dans son espace et dans le temps, les conclusions sont davantage positives et motivantes, donnant un sens aux efforts entrepris à tous les niveaux pour construire l'intégration régionale ouest-africaine.

En 1970, alors que l'Afrique de l'Ouest comptait 90 millions d'habitants dont 80 % de ruraux essentiellement tournés vers l'autoconsommation, aucune dynamique réelle de marché ne pouvait soutenir un projet régional d'intégration. C'est pourtant dans ce contexte peu favorable à l'intégration qu'ont été créées, au milieu des années 70, les communautés économiques régionales au premier rang desquelles la CEDEAO.

Quelque 30 années plus tard, la situation s'est transformée considérablement. L'Afrique de l'Ouest est sur le point d'atteindre les 300 millions d'habitants (cf. point 1.1). Les espaces économiques se connectent entre eux, au-delà des frontières (cf. point 1.2). La demande urbaine est infiniment plus importante puisque la population régionale est sur le point d'atteindre et de dépasser les 50 % d'urbains. Les conditions démographiques et économiques de la création d'un marché régional se mettent en place progressivement.

Au lendemain des indépendances, l'accent a été mis sur la construction de l'État Nation avec l'idée que l'unité nationale devait primer sur la diversité. Avec le temps, et surtout au début des années 1990, plusieurs pays de la région ont accordé une priorité accrue à la promotion des initiatives locales et à la décentralisation. Cette nouvelle approche modifie en profondeur les conditions de mise en œuvre d'un certain nombre de politiques sectorielles nationales, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et des équipements.

La construction d'un niveau local de décision, complémentaire au niveau national, a une incidence sur la construction de l'intégration régionale ouest-africaine. Si la coopération politique, l'intégration monétaire, la définition de règles communes dans les domaines douanier, financier et des assurances, demeurent de la compétence exclusive des États individuellement et collectivement, les préoccupations des autorités locales frontalières pour les compétences qui sont désormais les leurs, devront de plus en plus être prises en considération tant au niveau national que régional.

Par ailleurs, l'intégration régionale fait manifestement un retour en force dans l'agenda politique et économique africain :

- L'Union Africaine en a fait le pivot de sa vision de l'avenir ;
- La mise en œuvre du NEPAD repose en grande partie sur une approche régionale ancrée dans le mandat donné à la CEDEAO en la matière ;
- L'intégration régionale est définie comme la pierre angulaire, voire l'étape initiale, des Accords de Partenariat Économique entre l'Union Européenne et les pays ACP. En Afrique de l'Ouest, la CEDEAO à laquelle s'est adjointe la Mauritanie, a été chargée de la mise en œuvre de cet accord ;
- D'autres organisations ayant un rôle vital dans la région telles que l'UEMOA et le CILSS accordent aussi une haute priorité à la dimension régionale du développement ;

⁴² Source : Base de données DELSA/OCDE.

- Les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSRP) commencent à être élargis pour prendre en compte les dimensions régionales de la pauvreté et des efforts à fournir en vue de sa réduction, ceci dans la perspective d'une croissance économique accélérée de chacun des pays fondée à la fois sur la promotion des initiatives locales et les complémentarités régionales à renforcer et à développer.

Depuis sa création en 1975, le mandat et le rôle de la CEDEAO ont beaucoup évolué. Initialement créée pour promouvoir l'intégration régionale, la CEDEAO a été au cours de la dernière décennie davantage sollicitée comme instrument de gestion des conflits et des tensions dans la région. Ce qui a conduit à l'extension de son mandat par les États membres à deux reprises : en 1999 à travers la Protocole relatif à un Mécanisme de prévention, de gestion et de résolution des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité ; et en 2001, à travers le Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne gouvernance, déjà ratifié par suffisamment d'États membres pour être applicable.

Ce dernier protocole prend en compte un large ensemble de questions de société : suivi des élections ; réduction de la pauvreté ; libre circulation des biens et des personnes ; promotion du dialogue social ; éducation, culture et religion ; droits de l'homme ; femmes, enfants et jeunes.

Si la gestion des conflits et des crises mobilise une part importante des énergies de la CEDEAO, les pays de la région ont plus que jamais besoin d'une structure économique régionale pour les soutenir dans leurs efforts de développement et de lutte contre la pauvreté. Dans un contexte de mondialisation de l'économie et d'ouverture des marchés où seuls les grands blocs économiques peuvent rivaliser sur un marché mondial sans cesse plus compétitif, le rôle de la CEDEAO en tant que structure régionale complémentaire des niveaux local et national devient incontournable. Des initiatives régionales diverses et ambitieuses ont été développées dans cette perspective, en particulier :

- Création d'une monnaie commune aux pays de la Zone Monétaire d'Afrique de l'Ouest (Guinée, Gambie, Ghana, Nigeria et Sierra Leone) ; cette monnaie (l'Eco) devant à terme fusionner avec le franc CFA ;
- Politique agricole régionale ;
- Plan de facilitation des transports ;
- Actions communes ou concertées dans le domaine de la santé à travers l'Organisation ouest-africaine de la Santé (OOAS) ;
- Stratégie et programmes visant à favoriser la coopération transfrontalière.

Ces initiatives, et d'autres, n'ont pas encore donné lieu à tous les résultats escomptés mais l'accélération indéniable des progrès enregistrés dans la définition commune de politiques et de stratégies au cours des dernières années est porteuse d'espoir. On observe de plus en plus des dynamiques irréversibles d'intégration régionale en dépit des crises et des conflits. On voit se développer un espace ouest-africain dont les dynamiques économiques viennent renforcer le tissu économique existant et en construction, au-delà des séparations historiques et linguistiques anglophones, francophones et lusophones.

Le processus de construction régionale sera sans doute au cœur des enjeux migratoires du futur. En avançant, il créera un marché régional plus intégré, un espace économique plus fluide à l'intérieur duquel les opportunités économiques, qui devraient être plus fortes, seront offertes sans discrimination à tout citoyen de la CEDEAO.

C'est dans cet esprit qu'en 1979, les États membres de la CEDEAO ont adopté un Protocole sur la libre circulation des personnes et le droit de résidence et d'établissement.⁴³ Ces dispositions sont entrées en partie en vigueur dès 1980. Elles instaurent notamment un passeport CEDEAO⁴⁴, la carte d'identité restant suffisante pour les ressortissants de l'UEMOA. L'Espace CEDEAO s'affirme institutionnellement comme une sphère de libre circulation. Les migrations se font essentiellement par voie terrestre à travers plus de 15 000 km de frontières entre les pays de

⁴³ Protocole A/P1/5/79 sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement.

⁴⁴ Modèle uniforme adopté à la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de 2000. Ce passeport a été mis en circulation au Bénin et au Sénégal en 2003.

la CEDEAO auxquels s'ajoutent 8 500 km entre ces pays et leurs voisins de Mauritanie, d'Afrique du Nord, du Tchad et du Cameroun. Ces lignes frontalières sont peu en adéquation avec des espaces socioculturels transnationaux à l'intérieur desquels la mobilité est si naturelle qu'il est bien difficile d'imaginer qu'elle puisse être contrainte. Il s'agit par exemple de l'espace haoussa qui compte 30 millions de personnes entre le Nord Nigeria et le Niger ou de l'espace Mandé (15 millions de personnes entre le Sénégal, le Mali, la Guinée et la Côte d'Ivoire).

3.4 L'ensemble régional ouest-africain et ses relations avec le reste du Monde

Si l'Afrique de l'Ouest entreprend de construire une entité et une identité régionale, ce processus n'a pas pour vocation le repli sur soi mais au contraire une insertion positive dans la mondialisation.

3.4.1 La coopération panafricaine

Sur le plan institutionnel, l'Afrique de l'Ouest est liée au reste du continent dans le cadre de l'Union africaine dont l'un des objectifs stratégiques est de « *Rendre irréversible la dynamique d'intégration du continent par la promotion de la coopération régionale* ⁴⁵ ». Le rôle de la CEDEAO, qui est l'institution responsable de la mise en œuvre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et des Accords de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne pour l'Afrique de l'Ouest, s'en est ainsi vu renforcé. En outre, des efforts importants de coordination clarifient le rôle respectif de l'UEMOA et du CILSS dans le processus d'intégration régionale ouest-africain.

La coopération panafricaine revêt des enjeux stratégiques avec le Maghreb et le Machrek. Avec cette région, l'Afrique de l'Ouest partage depuis des siècles, via le Sahara, certains modes de vie culturels et religieux et des relations commerciales qui ont longtemps portées sur l'or, la cola, les tissus, le cuivre, le sel, l'ivoire, les produits manufacturés européens mais également sur les esclaves ; la traite transsaharienne ayant probablement dépassé le million d'individus dans le courant du XIX^{ème} siècle⁴⁶. Le XX^{ème} siècle et la colonisation consacrent le déclin de ces échanges et des flux de population qui les accompagnent. Au cours du dernier quart du XX^{ème} siècle des faits nouveaux apparaissent qui réactivent les échanges transsahariens et les flux de main d'œuvre vers l'Afrique du Nord. Le développement du secteur pétrolier en Libye et en Algérie suscite des mouvements pendulaires de travailleurs principalement ouest-africains et soudanais.

Depuis quelques années, l'Afrique du Nord accueille un nombre croissant de migrants « de transit » subsahariens désireux de passer en Europe, dont une proportion importante d'Africains de l'Ouest. Même s'ils restent marginaux en volume, ces mouvements de population posent problème. Le contrôle des frontières européennes ayant été renforcé, la migration de « transit » se transforme en immigration de fait. Cela entraîne une sédentarisation plus ou moins temporaire des migrants pouvant aller jusqu'à plusieurs années. Cette tendance est confirmée par des observations ponctuelles. Ainsi la ville relais de Tamanrasset dans le sud algérien est, elle, passée de 3000 habitants en 1966 dont 10 % de Sub-sahariens à 65 000 dont 50 % de Subsahariens fin 1990⁴⁷. De même, en 2005, la ville portuaire de Nouadhibou, au Nord de la Mauritanie compte 10 000 Africains de l'Ouest candidats à l'émigration vers l'Europe, soit 10 % de sa population. La Maroc estime la même année à 20 000 le nombre de Sub-sahariens autour des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla ainsi que dans la ville frontalière avec l'Algérie de Oujda⁴⁸. Les risques de tension inter-communautaires sont réels.

Sur son flanc Est, l'Afrique de l'Ouest entretient des rapports économiques et politiques directs avec l'Afrique Centrale via le Tchad et le Cameroun : l'un étant tourné vers l'espace sahélo-saharien et l'autre vers le Golfe de Guinée. Par ailleurs, elle a fait l'objet d'une attention récente de la part d'acteurs économiques d'Afrique du Sud dans les domaines des investissements et du commerce.

⁴⁵ Cadre stratégique de la Commission de l'Union africaine 2004-2007 ; projet final, mars 2004.

⁴⁶ J. Giri, 1994.

⁴⁷ M. Lahlou.

⁴⁸ Cette ville est non seulement le point principal d'entrée au Maroc mais également l'endroit où les migrants sont refoulés une fois interpellés par les autorités marocaines. Voir Wender, 2004.

3.4.2 Le commerce avec l'Asie et la coopération avec l'Europe

Au début des années 70, environ 80 % des exportations et des importations des pays de la CEDEAO étaient orientés vers l'Europe et dans une moindre mesure l'Amérique du Nord. A cette dépendance géographique s'ajoutait le handicap de n'exporter que des matières premières agricoles peu ou pas transformées, donc à faible valeur ajoutée. Trente cinq ans plus tard, la structure du commerce extérieur n'a pas fondamentalement changé. On assiste en revanche à une nette diversification des partenaires commerciaux. En particulier du côté des pays asiatiques émergents ; la part des exportations de l'Afrique de l'Ouest vers l'Asie est passée de 2 % en 1970 à 11 % en 2003, celle des importations asiatiques vers l'Afrique de l'Ouest est passée de 7 % à 25 %. Le mouvement s'accroîtra sans aucun doute au cours des prochaines années⁴⁹. D'ores et déjà, l'Afrique de l'Ouest qui est le troisième producteur mondial de coton exporte 80 % de sa production vers le continent asiatique⁵⁰. Une augmentation durable de la demande mondiale de fer ou de bauxite⁵¹ stimulée par la Chine pourrait avoir des incidences très positives pour l'Afrique de l'Ouest. Dans le sens inverse, l'irruption sur le marché mondial de produits technologiques asiatiques à bas prix (téléphonie, informatique) devrait les rendre plus accessibles au marché africain, y compris grâce à l'implantation d'usines d'assemblage en Afrique de l'Ouest.

C'est dans ce contexte que l'Afrique de l'Ouest négocie actuellement l'Accord de Partenariat Économique (APE) avec l'Union Européenne. Les nouveaux accords UE-ACP, tels qu'ils résultent de la Convention de Cotonou, prévoient de substituer à la relation globale entre les pays d'Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP) et l'Union européenne (UE), des Accords de partenariat économique – ou zones de libre-échange – entre cette dernière et des blocs régionaux. L'Afrique de l'Ouest est relativement avancée dans ce processus puisqu'elle a d'ores et déjà déterminé le groupe de pays appelé à négocier le nouveau partenariat et, par la suite, à former le bloc régional constitutif d'une zone de libre échange euro-africaine. Il s'agit de la CEDEAO, à laquelle a été adjointe la Mauritanie.

Si ces négociations autour d'un partenariat économique sont clairement conçues et organisées de « bloc à bloc » Afrique de l'Ouest – Europe, il n'en est pas de même du dialogue sur les enjeux migratoires. Ce dernier se limite pour l'heure à des discussions bilatérales entre un pays européen et un pays africain (Espagne – Sénégal, Espagne – Mauritanie, France – Mali, France Sénégal...). Qu'en sera-t-il à l'avenir ?

⁴⁹ Voir à ce sujet : CSAO/CEDEAO (2005) ; *Atlas des Transports et des Télécommunications dans la CEDEAO* ; Ph. Heinrigs, C. Perret, L. Bossard.

⁵⁰ Voir à ce sujet : CSAO/CEDEAO (2006) ; *Atlas du coton en Afrique de l'Ouest* ; C. Perret sous la direction de L. Bossard.

⁵¹ La Chine est désormais le premier consommateur mondial d'acier, de cuivre, de zinc et de platinium, le second pour l'aluminium (fabriqué à partir de la bauxite).

IV. QUESTIONS STRATÉGIQUES ET PISTES D'ACTION

Le diagnostic, sans doute incomplet, dressé dans les pages précédentes donne naturellement lieu à un certain nombre d'interrogations sur le futur. Le CSAO ne prétend pas détenir les réponses à ces questions mais peut en revanche soumettre un certain nombre d'hypothèses issues de ses travaux et des forums qu'il anime. Il s'agit moins de prévoir que d'anticiper. Il s'agit moins d'apporter des réponses définitives que de planter des jalons d'un processus de réflexion, consultation et négociation en vue de décisions concrètes, notamment en ce qui concerne les politiques et les investissements.

Nous présentons une liste de questions stratégiques ci-dessous qui devraient faire l'objet d'un examen approfondi. Par ailleurs, dans ce document, nous limiterons notre revue à quatre de ces questions en sachant qu'il s'agit d'une revue préliminaire qui devrait être complétée par des analyses plus détaillées susceptibles de donner lieu à des prises de décision concrètes ayant un impact sur la vie des populations de la région au quotidien et dans l'avenir.

Quelques questions stratégiques :

→ Où et comment vivra la population de la région à l'horizon 2020 ?

- Comment les États de l'Afrique de l'Ouest et la région dans son ensemble peuvent-ils se préparer et accompagner au mieux les migrations à venir et développer des zones d'accueil, notamment en termes d'aménagement du territoire ?
- Quelles politiques volontaristes permettront une recomposition spatiale et l'aménagement du territoire régional au bénéfice de populations inévitablement en mouvement ?
- Comment aménager l'espace régional pour faire surgir ou structurer des pôles de croissance capables d'accueillir les populations en mouvement ?
- Comment accompagner le développement des villes moyennes ?
- Comment accompagner le développement des réseaux urbains transfrontaliers ?

→ Comment évoluera le monde rural ouest-africain ?

- Quelles transformations de l'agriculture permettront un meilleur avenir au monde paysan ?
- Quels seront les secteurs les plus porteurs de croissance et de bien-être pour les acteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ?
- Quelles seront les reconversions économiques possibles des ruraux face aux politiques de libéralisation du commerce et à la mondialisation ?
- Comment anticiper et gérer les crises alimentaires récurrentes et comment mettre en place un système de réponse rapide en temps de crise ? Quelle stratégie pour une gestion durable de l'insécurité alimentaire structurelle ?

→ Quelle sera l'évolution des structures de l'économie ouest-africaine ?

- Comment et sur quelles bases d'activités vivront et produiront les acteurs ouest-africains ?
- Comment améliorer la production et la productivité urbaines qui sont principalement assurées par l'économie informelle ?
- Comment valoriser les productions nationales pour faire face aux enjeux de la compétitivité au niveau régional et de l'accès aux marchés mondiaux, en particulier en vue des accords commerciaux (UE-ACP, AGOA...)
- Quelles politiques sociales pourront être mise en œuvre au bénéfice de ceux dont la condition économique et sociale ne s'améliorera pas ?

→ Quel avenir pour les jeunes de la région ?

- Quelles transformations économiques permettront de répondre aux besoins d'emploi d'une population en pleine expansion dont près de 55 % a moins de vingt ans ?
- Sur quels projets de société rassembler la jeunesse ouest-africaine et quelles sont leurs perspectives pour un futur meilleur ?
- Quelles sont les garanties à donner au secteur privé pour qu'il absorbe une bonne partie de cette force de production ?

→ Quel avenir pour les femmes ?

- Quel est/sera l'impact des flux migratoires (notamment ceux des jeunes) pour les femmes et les familles ?
- Comment assurer la mise en œuvre des lois (aux niveaux international, régional, national et local) de protection sociale en faveur des femmes dans la société ouest-africaine ?

→ Comment promouvoir la paix et la sécurité dans la région ?

- Quels outils politiques à caractère régional l'Afrique de l'Ouest peut-elle mettre en place pour renforcer le processus de paix et de sécurité ?
- Comment gérer les dynamiques de crises et de conflits afin d'améliorer la sécurité humaine en Afrique de l'Ouest ?
- Quels rôles complémentaires les États et la région peuvent-ils jouer en faveur de la paix et de la sécurité ?
- Quel devrait être le rôle complémentaire des partis politiques, de la société civile et des médias dans la construction de la paix et de la démocratie en Afrique de l'Ouest ?

→ Comment renforcer le processus de construction régionale ?

- Quel rôle complémentaire les institutions locales (public et privé), nationales et régionales peuvent-elles jouer dans cette construction ?
- Comment mettre en valeur les biens publics régionaux ? Quel est le rôle respectif de l'État - niveau local et national - et du secteur privé ?

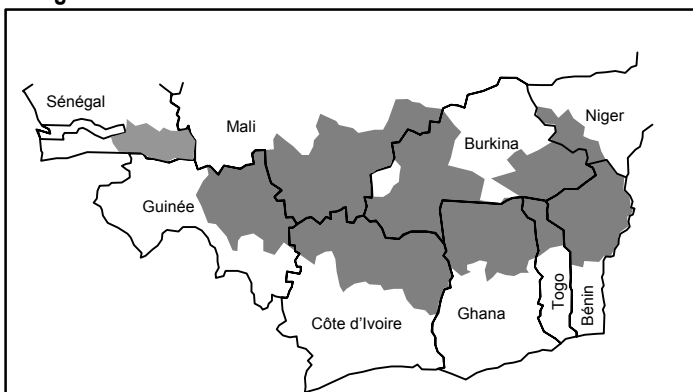
4.1 Où et comment vivra la population de la région à l'horizon 2020 ?

Tous les travaux disponibles indiquent que les quelque 430 millions de personnes qui peupleront l'Afrique de l'Ouest à l'horizon 2020/2025 –soit dans une génération.- seront à 55 % ou 60 % des citadins. Il est également probable que la population des villes secondaires, celles qui comptent aujourd'hui entre 100 000 et 500 000 habitants, croîtra à un rythme plus élevé que celle des grandes agglomérations ; cette tendance est déjà engagée depuis deux décennies. Certaines villes nouvelles pourraient connaître des croissances vertigineuses, notamment dans les zones d'exploitation pétrolière qui pourraient apparaître dans la frange saharo-sahélienne de la région.

La population rurale continuera d'augmenter à un rythme moins élevé que la population urbaine. Les zones rurales disposant de peu de ressources naturelles et éloignées des grands centres urbains pourraient cependant voir leur population stagner et même diminuer par le biais de la migration vers des zones agricoles plus favorables ou vers des villes. Si, pour quelque raison que ce soit, la mobilité est entravée, ces zones défavorisées pourraient connaître des crises majeures liées à la raréfaction des ressources. De la même façon, si les régions à plus fort potentiel ne bénéficient pas d'investissements en infrastructures et autres appuis au développement, des crises entre populations autochtones et allochtones pourraient survenir.

Une réflexion sur les futures zones d'accueil doit donc être menée le plus rapidement possible. Le « portrait robot » de ces zones est le suivant : un potentiel agricole, une densité de peuplement rural relativement faible, des villes en croissance susceptibles d'offrir des débouchés et des services au monde rural.

Figure 8 : Zones libérées de l'onchocercose



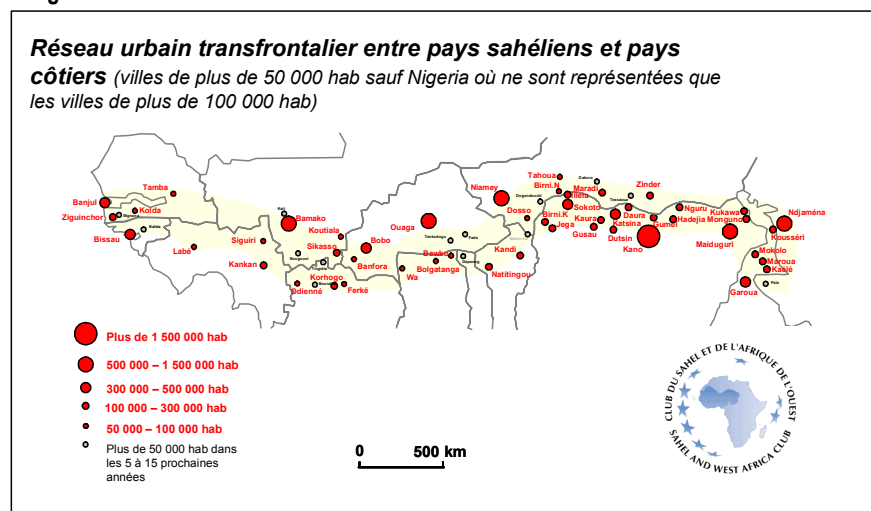
Source : CICRED 1999

Les zones libérées de l'onchocercose – de l'ordre de 25 millions d'hectares -- (figure 8) correspondent à peu près à ce profil. Une récente publication du CICRED⁵² précise que cet ensemble « dont la densité de population est globalement plus faible que la densité dans l'ensemble des pays (...) passe pour avoir un bon potentiel agricole. De son contexte climatique et orographique résultent des sols ferrugineux tropicaux particulièrement favorables à différentes cultures, notamment celles de l'igname, du sorgho, du coton, de l'arachide, etc. (...) Les bassins des cours d'eau présentent des sols riches en limons et minéraux (...) qui se révèlent favorables à la fois à la culture fluviale et à l'irrigation ».

C'est dans cette zone de l'Afrique de l'Ouest que l'on trouve non seulement les grands bassins cotonniers mais également une très forte proportion de maïs, de fruits et légumes et de produits de l'élevage. La densité de la population y est relativement faible, même si localement on observe déjà des concentrations importantes de population rurale.

Cette même zone est par ailleurs en voie d'urbanisation rapide. Le réseau d'une cinquantaine de villes que l'on voit apparaître sur la figure 9 n'est qu'un « instantané » dans un processus d'une incroyable rapidité. Si l'on avait fait la même carte il y a vingt ans, une vingtaine de localités ne seraient pas apparues. La même carte en 1960 ne ferait apparaître que moins de dix villes de plus de 50 000 habitants. Dans vingt ans, une quinzaine de localités apparaîtra. La très grande densité urbaine du Nord Nigeria et du Nord Cameroun, donne une idée de ce que seront, dans une génération, le Sud Niger, le Nord Ghana, le Nord ivoirien et le Sud-Ouest Sénégal.

Figure 9 :



Source : CSAO- 2005

C'est une zone de contact entre les pays sahéliens et les pays côtiers. A ce sujet, l'étude du CICRED déjà citée conclut : « Il importe donc d'identifier très précisément les axes de peuplement et d'en définir les caractéristiques comme indicateurs de continuité ou de discontinuité démo-économiques nationales et transnationales. Autrement dit, il s'agit de repérer les éléments qui marquent ou non la limite entre les « sud » et les « nord » des pays concernés et d'appréhender les relations d'échanges entre les différentes sous-régions ».

⁵² Comité International de Coopération dans les recherches nationales en démographie (1999) ; « Dynamiques de peuplement des zones rurales libérées de l'onchocercose en Afrique de l'Ouest : Bénin (CERPOD), Burkina (UERD), Côte d'Ivoire (ENSEA), Ghana (RIPS), Guinée (DNSI), Mali (DNSI), Niger (DSCN), Sénégal (DPS), Togo (URD) ; synthèse des monographies nationales » ; sous la coordination de André Quesnel (CICRED).

La prise en compte de la dynamique d'urbanisation (qui n'est pas intégrée dans l'étude CICRED) apporte, semble-t-il, un éclairage nouveau à ces questions ; elle confirme la densification rapide des continuités transfrontalières.

Tout ceci mérite bien entendu d'être approfondi, nuancé et précisé. Le plus important à ce stade est sans doute d'introduire dans les débats sur les migrations, une réflexion opérationnelle prospective sur l'aménagement du territoire au niveau régional.

Des investissements importants seront nécessaires pour assurer le rattrapage démographique à tous les niveaux : emplois, commerce, industrialisation, promotion du secteur privé, circulation accrue des biens et des personnes, logement, meilleur avenir pour les jeunes, migrations et mobilité de la main-d'œuvre, transports et communications, sécurité alimentaire, paix et sécurité. Pour la plupart des pays de la région, le renforcement du tissu régional et des échanges intra-régionaux et continentaux constituera un facteur déterminant de la promotion d'une croissance pro pauvre en vue d'un développement durable, équitable et pacifique.

4.2 Comment évoluera le monde rural ouest-africain ?

Cette question est cruciale puisqu'elle concerne une proportion très importante de la population de la région. Quelles seront les transformations que connaîtra ou devrait connaître le monde rural pour répondre à plusieurs objectifs simultanément : sécurité alimentaire, absorption d'une partie de l'augmentation de la population, création d'emplois, amélioration des revenus en milieu rural, réduction de la pauvreté et contribution à la croissance économique ?

Le fait que l'Afrique de l'Ouest sera majoritairement urbaine ne diminuera d'aucune manière l'importance stratégique de l'agriculture et de l'élevage ; bien au contraire.

Il est probable que du fait de l'augmentation de la demande urbaine, une partie plus importante des agriculteurs travaillera dans une logique de marché et augmentera son niveau de vie. Mais il est également probable qu'une autre partie, tout aussi importante des agriculteurs ne bénéficiera pas de cette mutation et restera pauvre. Les périodes de sécheresse et les attaques acridiennes continueront sans doute de faire régulièrement souffrir les agro-pasteurs vivant dans la frange nord du Sahel (au-dessus de l'isohyète 400 mm).

Dans le secteur de l'élevage, deux tendances à peine esquissées aujourd'hui, pourraient être confirmées :

- L'aviculture pourrait connaître un développement rapide et devenir la première source de protéines animales comme cela est déjà le cas au niveau mondial. Cette tendance mondiale s'explique par le fait que la transformation de protéines végétales en protéines animales est moins coûteuse et plus rapide avec les poulets qu'avec les ruminants.
- La filière bétail-viande pourrait, sous l'effet de l'accroissement rapide de la demande, s'adapter à de nouvelles exigences en multipliant les abattoirs près des zones d'élevage et en développant le transport et le commerce de la viande plutôt que du bétail sur pied. Si cette évolution n'avait pas lieu, la concurrence de la viande bovine importée d'autres parties du monde, notamment d'Afrique australe, pourrait menacer ce secteur d'activité.

Le coton devrait rester une activité agricole majeure du fait des perspectives encourageantes de la demande mondiale exprimée principalement par les pays asiatiques. Il en va de même pour le café et le cacao. Pour le coton, son rôle stratégique et social pourrait encore être réaffirmé dans le futur eu égard à son effet d'entraînement sur les autres cultures vivrières comme le sorgho et le maïs⁵³).

⁵³ SCSAO (2005). *Importance économique et sociale du coton en Afrique de l'Ouest : Rôle du coton dans le développement, le commerce et les moyens d'existence*. SAH/D(2005)556, 72 p.

4.3 Quelle sera l'évolution des structures de l'économie ouest-africaine ?

L'Afrique de l'Ouest est aujourd'hui l'une des régions du monde les plus dépendantes des marchés mondiaux : ses exportations représentent 40 % de son PIB, contre 16 % au Brésil et 10 % aux États-Unis. Cette situation qui n'a pas fondamentalement changé entre 1960 et aujourd'hui sera-t-elle la même dans 20 ans ? Certains indices portent à croire que des évolutions sensibles pourraient intervenir.

D'une part, il est probable que les exportations de pétrole de la région devraient augmenter avec l'apparition de nouveaux acteurs tels que le Tchad (depuis quelques années), la Mauritanie (depuis l'année dernière), mais également le Mali, le Niger et peut-être le Burkina Faso. Cette évolution ne ferait que renforcer la dépendance de la région vis-à-vis des marchés mondiaux ; tout en augmentant les flux financiers vers l'Afrique de l'Ouest.

D'autre part, il est possible ou probable que la région connaisse un développement industriel assez significatif pour les raisons suivantes :

- Avec plus de 400 millions de consommateurs, le marché intérieur de biens de consommation pourrait connaître une expansion importante, même si la majorité des Africains de l'Ouest restent pauvres.
- Les investissements asiatiques pourraient être attirés par l'Afrique notamment dans les industries de première transformation des minéraux (bauxite, fer notamment) dont l'Asie a un grand besoin. L'Asie est en outre capable d'installer des unités de production de biens à des coûts accessibles pour une certaine frange d'Africains de l'Ouest (voiture à moins de 5 000 dollars, ordinateurs à 200 dollars, téléphones portables à quelques dollars,...).
- La tendance mondiale à la diminution du transport des matières premières à l'état brut se confirmera sans doute du fait de l'augmentation tendancielle des coûts de transport. « *Les industriels achetant de plus en plus de produits semi-finis composites, l'Afrique est de moins en moins compétitive faute d'un début de transformation* »⁵⁴. Il est possible que des investissements étrangers se portent sur ce secteur comme cela est en train de s'annoncer, par exemple pour la bauxite en Guinée.
- Concernant l'accès au marché européen, l'Accord de Partenariat Économique (APE) entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union Européenne devrait à terme déboucher sur une connexion libre et directe entre les deux marchés ouest-africains et européens. Ceci constituera un attrait pour des investisseurs désireux d'accéder au marché européen à des prix compétitifs. Il est vrai que d'autres APE seront conclus avec beaucoup d'autres régions en développement. Mais il semble que les négociations avec l'Afrique de l'Ouest soient les plus avancées. En outre, la région bénéficie de sa proximité géographique avec l'Union Européenne.

Enfin, il est possible que deux secteurs d'activités jusqu'ici marginaux, connaissent une croissance très importante :

- Les services à distance utilisant les nouvelles technologies de l'information. D'ores et déjà, le Sénégal et le Cap Vert abritent un grand nombre de sociétés de *hot line* fournissant une assistance aux clients européens des grands fournisseurs d'accès internet, réalisant l'édition électronique de revues, réalisant des sites internet. Cette conquête encore relative du marché européen est rendue possible par la combinaison de deux facteurs : l'accès à Internet en haut débit et la disponibilité d'une main-d'œuvre éduquée abondante. Cette tendance pourrait se poursuivre et s'amplifier.
- Le tourisme : les perspectives mondiales du tourisme sont bonnes mais l'augmentation inéluctable des prix du transport aérien devrait pousser les opérateurs à compenser ces surcoûts par la recherche de destinations de moins en moins coûteuses. L'Afrique de l'Ouest pourrait se positionner sur ce créneau ; aussi bien pour le tourisme balnéaire, comme cela est déjà le cas sur la façade atlantique ouest (Gambie et Sénégal)⁵⁵, que pour le tourisme « d'aventure et de découverte » dont le développement est annoncé comme une tendance lourde par les spécialistes de ce secteur.

⁵⁴ Stephen Smith (2005) ; *Atlas de l'Afrique, un continent jeune, révolté, marginalisé* ; Ed. Autrement ; Paris

⁵⁵ On peut également imaginer que la Sierra Leone redevienne une destination touristique à la mode comme ce fut le cas au début des années 80.

4.4 Quel avenir pour les jeunes de la région ?

A l'horizon 2020, l'Afrique de l'Ouest pourrait compter environ 200 millions de personnes de moins de 20 ans, soit l'équivalent de la population totale de l'Afrique de l'Ouest en 1990. Ils exprimeront une demande considérable en terme de santé, d'emploi, de logement mais aussi de ressources naturelles.

Ils auront sans aucun doute un niveau moyen d'éducation très supérieur à celui de leurs aînés car les efforts entrepris depuis quelques années dans le domaine de l'éducation auront porté leurs fruits. Cette perspective n'enlève rien, au contraire, à la nécessité de réfléchir dès aujourd'hui à l'adéquation entre les systèmes de formation en vigueur et les besoins futurs de jeunes.

Si la proportion des jeunes qui trouvera un emploi dans le secteur moderne est sans doute appelée à augmenter (cf. point ci-dessus), il est probable que l'économie dite informelle demeurera le principal lieu d'activités pour eux. Il est également probable que le secteur informel évoluera beaucoup plus vite que par le passé du fait de l'augmentation moyenne du niveau d'éducation de ces acteurs. L'Afrique de l'Ouest verra-t-elle naître une nouvelle forme d'économie fondée sur des entreprises situées à mi-chemin entre l'informel et le formel ?

Les jeunes ouest-africains de demain seront, encore plus que leurs aînés, « connectés » au reste du monde. Ils seront des spectateurs attentifs et assidus des évolutions mondiales. Même dans la meilleure des hypothèses (développement agricole et industriel, amélioration du niveau de vie) les motivations au départ, à l'émigration seront tout aussi fortes qu'aujourd'hui. Comme cela commence à être le cas, les familles mettront en place des stratégies d'éducation de leurs enfants en fonction des métiers « disponibles au nord », en particulier dans les domaines de l'assistance aux personnes (infirmières, aides médicales..) dont les perspectives sont bonnes du fait du vieillissement de la population dans les pays développés. Il n'est pas impossible que certains opérateurs économiques des pays développés ou d'Afrique de l'Ouest ouvrent dans la région des établissements de formation spécialisés tournés prioritairement vers le marché de l'emploi au Nord.

Les jeunes Africains de demain seront plus détachés du passé colonial de leur région que ne le sont les générations précédentes. Ils seront moins liés aux façons de penser et de faire que leurs aînés avaient appris dans des systèmes d'éducation conçus dans les anciennes métropoles. Ils auront largement accès à l'ensemble des courants de pensée diffusés par les nouvelles technologies de l'information. A l'inverse de leurs aînés, ils n'auront jamais connu l'époque de l'État post-colonial omniprésent. Ils se tourneront plus spontanément vers le secteur privé.

ANNEXE 1 : TABLEAU POPULATION

	Superficie		Population							Structure démographique			
	Totale (000) km ²	% de la superficie régionale	Totale en (000)		Taux de croissance (%)		Densité (habitant par km ²)	Taux d'urbanisation	% de la population régionale	0 - 14	15 - 64	65+	Ratio de dépendance (<15 + >65 / 15-64)
			2001	1980	2001	1980-2001	2001	2001	2001	2001	2001	2001	2001
Bénin	111	1	6 437	3 459	2.6	3.0	58	43	2	45.8	51.5	2.7	0.93
Burkina Faso	274	4	11 553	6 962	2.4	2.4	42	17	4	47.1	50.2	2.7	0.99
Cameroun	465	6	15 197	8 724	2.1	2.7	33	50	6	41.7	54.6	3.7	0.9
Cap Vert	4	0	446	289	2.6	2.1	112	63	0	43.4	52.9	3.7	0.79
Tchad	1 259	16	7 916	4 477	2.8	2.8	6	24	3	49.6	47.4	3	1.12
Côte d'Ivoire	318	4	16 410	8 194	2.2	3.4	52	44	6	41.9	55.6	2.5	0.83
Gambie	10	0	1 341	641	2.6	3.6	134	31	1	40.1	56.7	3.2	0.86
Ghana	230	3	19 708	10 740	1.8	2.9	86	36	7	43.1	52.4	4.5	0.83
Guinée	246	3	7 580	4 461	2.1	2.6	31	28	3	44.3	53.1	2.6	0.88
Guinée-Bissau	28	0	1 226	763	2.2	2.3	44	32	0	43.6	52.8	3.6	0.88
Liberia	96	1	3 214	1 876	2.5	2.6	33	45	1	44.3	53	2.7	0.9
Mali	1 220	16	11 094	6 590	2.2	2.5	9	31	4	47	50	3	1
Mauritanie	1 025	13	2 749	1 551	2.8	2.8	3	59	1	43.7	53.2	3.1	0.86
Niger	1 266	16	11 184	5 617	3.1	3.3	9	21	4	48.9	48.7	2.4	1.06
Nigeria	910	12	129 875	71 148	2.2	2.9	143	45	49	43.8	53.6	2.6	0.87
Sénégal	192	2	9 768	5 538	2.4	2.7	51	48	4	44.3	53	2.7	0.9
Sierra Leone	72	1	5 133	3 236	2	2.2	71	37	2	44.5	52.9	2.6	0.89
Togo	54	1	4 653	2 519	2.4	3.0	86	34	2	43.6	53.3	3.1	0.93
Pays enclavés	4 019	52	41 747	23 646	2.7	2.7	10	23	16	48.1	49.2	2.7	1.03
Pays façade atlantique	1 673	22	31 457	18 355	2.4	2.6	19	40	12	44.2	53.1	2.8	0.88
Pays Golfe de Guinée	2 088	27	192 280	104 784	2.3	2.9	92	44	72	43.5	53.6	2.9	0.87
Afrique de l'Ouest	7 462	100	265 484	146 785	2.4	2.9	36	40	100	44.3	52.8	2.8	0.89
Afrique subsaharienne	23 603		673 893	381 735	2.3	2.7	29	32		44.0	53.0	3.0	0.89

Source : *World Development Indicators*- The World Bank,-2004.

ANNEXE 2 : TABLEAU ESPÉRANCE DE VIE

	Espérance de vie (à la naissance, années)												Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1,000 naissances vivants)			Taux de mortalité infantile (pour 1,000 naissances vivants)		
	Population totale				femme				homme				2001	1980	1960	2001	1980	1960
	2001	1995	1980	1960	2001	1995	1980	1960	2001	1995	1980	1960						
Bénin	52.8	53.1	48.4	38.9	54.6	54.9	50.5	39.7	51.1	51.3	46.5	38.1	158	214	296	94	127	176
Burkina Faso	43.5	45.3	44.0	36.2	44.2	46.6	45.3	37.6	42.9	44.1	42.7	35.0	197	247	315	104	140	181
Cameroun	49.2	53.6	50.0	39.5	50.3	55.0	51.5	41.0	48.3	52.3	48.5	38.0	155	173	255	96	105	151
Cap Vert	68.9	67.5	61.0	52.2	71.9	70.4	63.0	53.7	66.1	64.7	59.1	50.7	38	80	164	29	61	108
Tchad	48.4	47.8	42.2	34.9	50.0	49.5	43.8	36.4	46.9	46.2	40.6	33.4	200	225	..	117	124	195
Côte d'Ivoire	45.5	47.6	49.3	39.5	46.0	48.5	51.1	41.1	45.1	46.8	47.6	37.9	175	172	290	102	114	195
Gambie	53.3	52.2	40.2	32.4	55.0	54.2	41.8	33.9	51.7	50.3	38.6	30.9	126	231	364	91	144	207
Ghana	55.9	59.2	53.2	45.2	56.8	61.0	54.9	46.9	55.1	57.5	51.6	43.7	100	157	215	57	92	126
Guinée	46.2	45.7	39.8	33.7	46.8	46.2	40.3	34.2	45.8	45.2	39.3	33.2	169	300	380	109	175	215
Guinée-Bissau	45.1	43.6	38.6	34.1	46.6	45.1	40.2	35.6	43.7	42.2	37.1	32.6	211	290	..	130	173	200
Liberia	47.1	44.1	50.7	41.5	48.3	45.5	52.2	43.0	46.0	42.9	49.2	40.0	235	235	288	157	157	190
Mali	41.5	44.0	42.1	36.6	42.6	45.0	42.8	37.6	40.4	43.0	41.4	35.6	231	295	517	141	171	293
Mauritanie	50.9	50.1	46.7	38.7	52.5	51.7	48.3	40.2	49.3	48.5	45.1	37.2	183	175	310	120	118	180
Niger	45.7	45.5	41.7	35.4	47.5	47.3	43.3	36.9	44.0	43.8	40.1	33.9	265	320	354	156	191	211
Nigeria	46.1	49.9	45.8	39.7	46.7	51.4	47.5	41.2	45.5	48.5	44.2	38.2	183	196	207	110	117	123
Sénégal	52.3	51.5	45.3	37.9	54.1	53.6	47.5	39.6	50.6	49.6	43.3	36.3	138	218	300	79	128	173
Sierra Leone	37.3	36.0	35.4	31.6	38.7	37.4	36.9	33.1	36.1	34.8	33.9	30.2	316	336	390	182	192	220
Togo	49.5	49.2	49.3	39.5	50.6	50.6	51.1	41.1	48.4	47.9	47.7	38.0	141	175	267	79	106	158
Pays enclavés	44.5	45.5	42.6	35.9	45.8	46.9	43.9	37.2	43.3	44.1	41.3	34.6	225	273	317	130	158	222
Pays façade atlantique	47.7	46.6	42.7	35.8	49.1	48.0	44.2	37.1	46.5	45.2	41.3	34.6	190	258	324	116	154	197
Pays Golfe de Guinée	47.6	51.1	47.4	40.3	48.3	52.6	49.1	41.8	46.9	49.7	45.7	38.8	170	188	222	102	113	133
Afrique de l'Ouest	47.1	49.7	46.0	38.9	48.0	51.1	47.6	40.3	46.3	48.3	44.5	37.5	181	211	252	108	126	157
Afrique subsaharienne	46.2	49.2	47.6	40.2	47.0	50.6	49.4	41.8	45.4	47.9	46.0	38.7	171	192	249	105	118	151

Source : World Development Indicators- The World Bank,-2004.

ANNEXE 3 : TABLEAU ÉDUCATION ET ALPHABÉTISATION

	Taux d'illettrisme, adultes (%)									Taux d'illettrisme, jeunes (15-24) (%)									Proportion des femmes alphabétisées par homme	
	total			femme			homme			total			femme			homme			2001	1970
	2001	1990	1970	2001	1990	1970	2001	1990	1970	2001	1990	1970	2001	1990	1970	2001	1990	1970		
Bénin	61	74	89	75	85	94	47	62	84	46	60	81	63	75	90	28	43	71	0.49	0.38
Burkina Faso	75	84	93	85	92	98	65	75	88	64	75	88	75	86	96	53	64	81	0.45	0.19
Cameroun	28	42	70	35	52	83	20	31	57	9	19	49	11	24	64	8	14	35	0.83	0.42
Cap Vert	25	36	61	33	46	75	15	24	46	11	19	41	14	24	55	8	13	28	0.97	0.55
Tchad	56	72	91	64	81	96	47	63	85	32	52	82	38	62	91	25	42	73	0.74	0.29
Côte d'Ivoire	50	61	79	62	74	91	40	50	68	38	47	67	46	60	82	29	35	53	0.61	0.26
Gambie	62	74	90	69	80	93	55	68	87	41	58	82	49	66	87	34	50	77	0.72	0.56
Ghana	27	42	71	35	53	83	19	30	57	8	18	51	11	25	67	6	12	34	0.85	0.41
Guinée																				
Guinée-Bissau	60	73	88	75	87	97	45	58	79	41	56	78	54	74	93	26	38	63	0.47	0.15
Liberia	45	61	82	62	77	93	29	45	70	30	43	69	46	61	88	14	25	51	0.52	0.24
Mali	74	81	91	83	90	96	63	72	85	63	72	86	74	83	93	52	62	78	0.50	0.29
Mauritanie	59	65	73	69	76	83	49	54	64	51	54	70	59	64	80	43	45	60	0.63	0.48
Niger	83	89	94	91	95	99	76	82	90	76	83	92	86	91	98	67	75	87	0.39	0.10
Nigeria	35	51	80	42	62	90	27	41	70	12	26	64	15	34	79	10	19	50	0.83	0.34
Sénégal	62	72	85	71	81	94	52	62	77	48	60	77	57	70	87	40	50	66	0.62	0.26
Sierra Leone																				
Togo	42	56	78	56	71	90	27	40	65	24	37	64	35	52	81	12	21	46	0.62	0.30
Pays enclavés	73	82	92	82	90	97	64	74	87	61	72	87	71	82	94	51	62	80	0.53	0.23
Pays façade atlantique	58	69	82	68	79	92	46	57	74	44	56	75	55	68	86	35	44	62	0.61	0.32
Pays Golfe de Guinée	36	51	78	44	62	89	27	40	67	15	28	62	19	36	77	12	20	47	0.81	0.35
Afrique de l'Ouest	43	57	81	52	68	91	34	47	71	25	38	68	31	47	81	20	30	55	0.77	0.34
Afrique subsaharienne	38	50	72	46	60	82	30	40	62	22	33	58	27	40	71	17	25	46		

Source : World Development Indicators- The World Bank,-2004.

ANNEXE 4 : TABLEAU P.I.B.

	PIB			Croissance du PIB (US\$ constants)				PIB per capita			Croissance annuelle du PIB per capita en US\$ constants (%)		
	PPA	en millions d'US\$ (courants)	% du PIB régional	Taux de croissance annuelle (%)				PPA	US\$	Afrique de l'Ouest = 100			
	2001	2001	2001	2001	1960-2001	1981-2001	1960-1980	2001	2001	2001	2001	1960-2001	1991-2001
Bénin	6 316	2 372	2.7	5	3.3	3.5	2.8	980	368	110	2.3	0.7	1.9
Burkina Faso	12 966	2 486	2.8	5.6	3.6	4.0	3.1	1 120	215	64	3.1	1.3	1.7
Cameroun	25 572	8 501	9.6	5.3	3.3	1.8	4.3	1 680	559	167	3.1	0.7	-0.1
Cap Vert	2 487	588	0.7	3.3		5.6		5 570	1318	393	0.7		3.4
Tchad	8 452	1 600	1.8	8.5	1.8	4.2	-0.6	1 070	202	60	5.5	-0.6	-0.5
Côte d'Ivoire	24 429	10 411	11.7	-0.9	4.1	1.4	7.0	1 490	634	189	-3.3	0.5	-0.5
Gambie	2 747	390	0.4	6		3.7		2 050	291	87	3.0		0.4
Ghana	44 323	5 301	6.0	4	2.5	3.6	1.7	2 250	269	80	1.9	-0.2	1.8
Guinée	14 839	2 989	3.4	3.6				1 960	394	118	1.3		1.6
Guinée-Bissau	1 187	199	0.2	0.2		2.4		970	162	48	-1.8		-1.3
Liberia	..	523	0.6	5.3	-0.6	-4.3	3.4		163	49	2.6	-3.3	1.6
Mali	8 980	2 647	3.0	1.4		2.6		810	239	71	-0.9		1.6
Mauritanie	5 458	1 007	1.1	4.6	3.9	2.9	4.9	1 990	366	109	1.4	1.3	1.2
Niger	9 926	1 954	2.2	7.6	1.6	1.2	2.0	890	175	52	4.2	-1.5	-1.2
Nigeria	110 621	41 373	46.5	3.9	3.2	2.8	4.6	850	319	95	1.5	0.3	-0.2
Sénégal	14 681	4 645	5.2	5.7	2.6	3.6	1.8	1 500	476	142	3.2	-0.2	1.3
Sierra Leone	2 419	749	0.8	5.4	0.8	-1.8	3.3	470	146	44	3.4	-1.2	-6.4
Togo	7 700	1 259	1.4	2.7	3.6	1.4	6.3	1 650	271	81	-0.1	0.8	-1.3
Pays enclavés		8 687	9.8	5.2	2.3	2.8	1.6		208	62	2.4	-0.3	0.5
Pays façade atlantique		11 090	12.5	4.8	2.1	1.7	2.7		353	105	2.3	-0.4	0.7
Pays Golfe de Guinée		69 805	78.4	3.3	3.3	2.4	4.5		363	108	0.9	0.4	0.0
CEDEAO		77 886	87.5	3.4	3.0	2.5	4.1		325	97	1.0	0.2	0.2
Afrique de l'Ouest	303 103	88 994	100	3.7	3.0	2.4	4.0	1 606	335	100	1.3	0.3	0.2
Afrique subsaharienne	1 230 529	315 705		2.9	3.2	1.9	4.4	1 826	468	140	0.7	0.6	-0.1

Source : *World Development Indicators*- The World Bank, 2004.

ANNEXE 5 : TABLEAU DETTE EXTÉRIURE

	Dette extérieure						Service de la dette							
	Dette totale (en millions US\$ courants)			% PIB			Service de la dette, total (en millions US\$ courants)			% des exportations			Service de la dette per capita, en US\$	
	2002	1990	1970	2002	1990	1970	2002	1990	1970	2002	1990	1970	2002	1990
Bénin	1 843	1 292	41	68	70	12	63	38	2	16	14	3	10	8
Burkina Faso	1 580	834	21	51	30	5	53	34	2	19	10	8	4	4
Cameroun	8 503	6 676	145	94	60	13	358	518	11	15	23	4	23	45
Cap Vert	414	134		67	40		22	6		11	13		47	17
Tchad	1 281	524	35	64	30	7	29	12	3	12	5	4	3	2
Côte d'Ivoire	11 816	17 251	374	101	160	26	832	1 262	43	15	37	8	50	107
Gambie	573	369	5	161	116	10	19	38	0	10	20	1	14	41
Ghana	7 338	3 881	571	119	66	26	211	367	51	8	37	11	10	24
Guinée	3 401	2 476	328	106	88		136	169	15	17	19		18	29
Guinée-Bissau	699	692	0	344	284	0	15	8	0	16	35	0	10	9
Liberia	2 324	1 849	162	414	482	46	1	3	23				0	1
Mali	2 803	2 468	249	83	102	70	90	68	5	8	16	10	8	8
Mauritanie	2 309	2 096	26	238	205	12	64	146	4	17	31	4	23	73
Niger	1 797	1 726	32	83	70	5	28	99	2	8	27	3	2	13
Nigeria	30 476	33 439	837	70	117	7	1 490	3 336	96	9	27	9	11	35
Sénégal	3 918	3 736	145	78	66	17	219	325	12	14	22	5	22	44
Sierra Leone	1 448	1 197	61	185	184	14	23	21	19	16	15	14	4	5
Togo	1 581	1 281	40	114	79	16	13	86	2	3	16	2	3	25
Pays enclavés	7 461	5 552	337	70	59	18	200	213	12	10	15	6	5	7
Pays façade atlantique	15 086	12 549	727	129	109	36	498	715	71	15	22	15	15	30
Pays Golfe de Guinée	61 557	63 820	2 008	82	106	11	2 967	5 606	205	11	28	8	15	39
Afrique de l'Ouest	84 104	81 921	3 072	87	102	14	3 664	6 534	288	11	27	9	13	33
Afrique subsaharienne	210 350	176 906	6 921	66	60	11	12 422	10 888	646	12	14	5	18	21

Source : *World Development Indicators*- The World Bank, 2004.

ANNEXE 6 : TABLEAU AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

	Aide publique au développement											
	Flux nets (en millions US\$ courants)			APD per capita (en US\$)			APD % du PIB			APD % du total régional		
	2002	1990	1980	2002	1990	1980	2002	1990	1980	2002	1990	1980
Bénin	220	268	90	33	57	26	8	15	6	4	5	4
Burkina Faso	473	331	212	40	37	30	15	12	12	8	6	9
Cameroun	632	446	265	41	38	30	7	4	4	10	8	11
Cap Vert	92	108	64	201	317	221	15	32		2	2	3
Tchad	233	314	35	29	55	8	12	18	3	4	5	1
Côte d'Ivoire	1 069	688	210	64	58	26	9	6	2	18	12	9
Gambie	61	99	55	44	107	86	17	31	23	1	2	2
Ghana	653	563	192	33	37	18	11	10	4	11	10	8
Guinée	250	293	90	32	51	20	8	10		4	5	4
Guinée-Bissau	59	129	59	47	136	77	29	53	53	1	2	2
Liberia	52	114	98	16	47	52	9	30	10	1	2	4
Mali	472	482	267	42	57	41	14	20	15	8	8	11
Mauritanie	355	237	176	126	119	113	37	23	25	6	4	7
Niger	298	396	170	26	51	30	14	16	7	5	7	7
Nigeria	314	258	36	2	3	1	1	1	0	5	4	1
Sénégal	449	818	263	45	112	47	9	14	9	7	14	11
Sierra Leone	353	61	91	67	15	28	45	9	8	6	1	4
Togo	51	260	91	11	75	36	4	16	8	1	4	4
Pays enclavés	1 476	1 523	684	34	49	29	14	16	10	24	26	28
Pays façade atlantique	1 672	1 859	896	52	78	49	14	16	15	27	32	36
Pays Golfe de Guinée	2 939	2 483	884	15	17	8	4	4	1	48	42	36
Afrique de l'Ouest	6 087	5 865	2 464	22	30	17	6	7	2	100	100	100
Afrique subsaharienne	18 615	18 058	7 615	27	36	20	6	6	3			

Source : *World Development Indicators*- The World Bank, 2004.

ANNEXE 7 : TABLEAU FLUX FINANCIERS PRIVÉS

	Flux nets privés totaux					Investissements Directs Etrangers							Transfert des travailleurs émigrés				
	Flux, nets (en millions US\$ courants)					Flux entrants, nets (en millions US\$ courants)					% PIB	en US\$ per capita	Montants (en millions US\$ courants)			% PIB	en US\$ per capita
	2002	2001	2000	1990	1980	2002	2001	2000	1990	1980	2002	2002	2002 ^a	1990	1980	2002	2002
Bénin	17	18	-1	-53	296	41	131	64	62	4	1.5	6	68	89	77	2.5	10
Burkina Faso	26	2	13	14	2	8	26	23	0	0	0.3	1	45	140	150	1.4	4
Cameroun	266	-60	-87	10	363	86	75	31	-113	130	0.9	5	9	19	11	0.1	1
Cap Vert	69	53	27	0	-	15	1	21	0	..	2.4	33	85	56	40	13.8	186
Tchad	11	3	-355	1	-1	901	80	15	9	0	45.0	108	1	0	0	0.1	0.1
Côte d'Ivoire	-304	-164	453	-327	548	230	246	235	48	95	2.0	14	0	0	0	0.0	0
Gambie	-12	-7	-4	0	20	43	36	44	0	0	12.0	31	0	0	0	0.0	0
Ghana	-83	-40	-59	11	13	50	89	110	15	16	0.8	2	44	6	1	0.7	2
Guinée	-4	-31	190	-17	46	0	2	10	18	1	0.0	0	15	0		0.5	2
Guinée-Bissau	-2	0	4	8	3	1	30	23	2	0	0.5	1	2	1		1.0	1
Liberia	-312	998	563	452	316	-65	13	12	0	0	-11.6	-20					
Mali	-136	-2	42	-9	1	102	103	106	6	2	3.0	9	89	107	59	2.6	8
Mauritanie	-40	1	3	-7	-11	12	30	9	7	27	1.2	4	2	14	6	0.2	1
Niger	9	10	-1	-20	61	8	13	19	41	49	0.4	1	6	13	6	0.3	1
Nigeria	1 343	1 417	-1 604	-1 206	1 065	1 281	1 104	930	588	-739	2.9	10	1 301	10	13	3.0	10
Sénégal	67	51	56	-71	77	93	126	88	57	15	1.8	9	173	91	75	3.4	17
Sierra Leone	-16	2	6	8	-7	5	4	5	32	-19	0.6	1	0	0	0	0.0	0
Togo	9	0	-14	3	-8	75	67	42	18	43	5.4	16	53	27	10	3.8	11
Pays enclavés	-89	14	-301	-13	64	1 019	222	163	56	51	9.6	24	141	260	215	1.3	3
Pays façade atlantique	-249	1 068	846	373	444	104	242	212	116	24	0.9	3	277	106	81	2.5	10
Pays Golfe de Guinée	1 317	1 224	-1 286	-1 562	2 278	1 763	1 712	1 412	618	-451	2.3	9	1 560	151	112	2.1	8
Afrique de l'Ouest	910	2 253	-768	-1 202	2 785	2 886	2 176	1 787	790	-376	3.0	11	1 893	573	448	2.0	7
Afrique subsaharienne	-225	3 238	132	-1 062	3 922	7 822	13 815	6 076	1 008	121	2.4	11					

Source : World Development Indicators- The World Bank, 2004.